

les cahiers de la présidentielle



OCTOBRE 2016

« PRENDRE
SOIN DES AUTRES
ET DE SOI :
VOULOIR L'ÉTAT
SOCIAL-
ÉCOLOGIQUE »



cahiersdelapresidentielle.parti-socialiste.fr



« PRENDRE
SOIN DES AUTRES ET DE SOI :
VOULOIR L'ÉTAT
SOCIAL-ÉCOLOGIQUE »

les
cahiers
de la
présidentielle

PRÉSIDENT

- **Marc Mancel** Secrétaire national à la santé, la protection sociale et la famille

RAPPORTEURS

- **Isabelle This-Saint Jean** Secrétaire nationale à la transition écologique et énergétique et à la biodiversité
- **Samia Ghali** Secrétaire nationale au Logement, aux villes et aux quartiers populaires
- **André Viola** Secrétaire national chargé du pôle « Justice sociale et cohésion territoriale »

COMITÉ DE RÉDACTION

- **Jean-François Debat** Trésorier du Parti socialiste
- **Nadège Azzaz** Secrétaire nationale à l'égalité territoriale
- **Luc Broussy** Secrétaire national adjoint aux personnes âgées
- **Sabine Buis** Secrétaire nationale adjointe au dialogue environnemental
- **Joël Carreiras** Secrétaire national aux transports
- **Kamel Chibli** Secrétaire national au handicap et à la lutte contre l'exclusion
- **Cécile Jonathan** Secrétaire nationale adjointe au logement
- **Bernadette Laclais** Secrétaire nationale adjointe aux territoires et à la montagne
- **Nathalie Malmberg** Secrétaire nationale à la fonction publique
- **Germinal Peiro** Secrétaire national à l'agriculture
- **Dominique Potier** Secrétaire national à la ruralité
- **Stéphane Troussel** Secrétaire national à la décentralisation et à la modernisation de l'État
- **Sarah Vidal** Secrétaire nationale adjointe à la petite enfance

Les auditions

PERSONNALITÉS AUDITIONNÉES

- **Isabelle Adenet** Présidente de l'Ordre National des Pharmaciens
- **Robert Barouki** Médecin et Toxicologue et Directeur de l'INSERM
- **Thierry Beaudet** Président de la Mutualité Française, Président de la MGEN
- **Didier Borniche** Président de l'Ordre National des Infirmiers
- **Dr. Patrick Bouet** Président de l'Ordre National des Médecins
- **Professeur F. Bourdillon** Médecin, Directeur Général de l'Agence Nationale de Santé publique (Santé Publique France)

- **Dominique Bourg** Philosophe, professeur à la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne
- **Jean-Paul Chanteguet** Député de l'Indre et président de la commission développement durable et aménagement du territoire à l'Assemblée Nationale
- **Didier Coeurnelle** Vice-Président de l'AFT (Association Française Transhumaniste) - Technoprog, Coprésident de Heale

- **Laurent Davezies** Spécialiste des politiques régionales et urbaines
- **Professeur J.-F. Delfraissy** Médecin, Directeur de l'Agence Nationale de Recherches sur le SIDA et les hépatites virales (ANRS) et directeur de l'Institut Microbiologie et Maladies Infectieuses

- **Dr. Sébastien Foucher** Président de l'ANEMF (Association Nationale des Étudiants en Médecine de France)
- **Étienne Grass** Directeur de la stratégie AP/HP (Assistance Publique/Hôpitaux de Paris)

- **David Gruson** Délégué Général de la FHF (Fédération Hospitalière de France)
- **Serge Guerin** Sociologue, spécialiste des questions liées au vieillissement, à la « seniorisation » de la société, des enjeux de l'intergénération et des théories de l'éthique de la sollicitude. Docteur en sciences de l'information et de la communication, professeur associé à l'Université Lyon II. Chercheur associé à l'EHESS

- **Géraud Guibert** Président du Think-tank La Fabrique Écologique
- **Benoit Hartmann** Porte-parole de France Nature Environnement, fédération qui regroupe 3000 associations en France et en Outre-Mer

- **Régis Hochart** Agriculteur, ancien porte-parole de la Confédération paysanne, auteur du rapport « la future politique agricole commune après 2013 » au CESE

- **Didier Jourdan** Professeur des universités, Vice-président de la Commission spécialisée Prévention, Éducation et Promotion de la santé (CSPEPS) du HCSP (Haut Conseil en santé publique)

■ **Florence Jusot**

Professeur de sciences économiques à l'Université Paris-Dauphine, chercheur au Leda-Legos et chercheur associé à l'Irdes et l'Ined

■ **Dr. Claude Leicher**
■ **Dr. Julien Lenglet**

Président du MG France (Syndicat des médecins généralistes)
Président de l'ISNCCA

■ **Pierre Madec**
■ **Dr. Jean-Paul Ortiz**

(Inter Syndicat National des Chefs de Cliniques et Assistants)
Économiste au Département analyse et prévision de l'OFCE
Président de la CSMF

■ **Erwann Paul**

(Confédération des syndicats médicaux français)
Responsable du pôle santé du Think-tank Cartes sur Table, directeur adjoint dans un hôpital francilien, diplômé de l'École Normale Supérieure de Cachan et de l'École d'Économie de Paris

■ **Dominique Pon**

Président du Groupe Coopératif Santé-cité qui regroupe plus de 100 établissements de santé
Président de l'AFT

■ **Marc Roux**

(Association Française Transhumaniste) - Technoprogram
Nutritionniste, directeur de recherche à l'Inra

■ **Christian Remesy**
■ **Professeur Benoit Vallet**

Directeur général de la Santé (DGS)

■ **Jean-Philippe Vinquant**

Directeur général de la cohésion sociale (DGCS)

■ **Denis Voisin**

Porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot

■ **Frédéric Worms**

Philosophe, Professeur des Universités,
Professeur de philosophie contemporaine à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm

Le Comité national de pilotage

Le Comité national de pilotage des *Cahiers de la présidentielle* est présidé par Guillaume Bachelay, secrétaire national à l'animation, l'expression et la coordination des pôles.

EN SONT MEMBRES

- **Maryvonne Artis**
- **Pervenche Berès** présidente de la Délégation socialiste française au Parlement européen
- **Alain Bergounioux** directeur des études politiques, en charge du Cahier « *Être français au 21^e siècle* »
- **Christophe Borgel** secrétaire national chargé du pôle « animation, élections, vie du parti »
- **Christophe Bouillon** conseiller chargé du développement durable et Cop21 auprès du Premier secrétaire
- **Maurice Braud** secrétaire national chargé du pôle Mondialisation, régulation, coopération, en charge du Cahier « *Donner une force à l'Europe, donner un sens au monde* »
- **Colombe Brossel** secrétaire nationale à l'Éducation, en charge du Cahier « *Apprendre pour s'émanciper* »
- **Luc Carvounas** secrétaire national chargé des relations extérieures
- **Philip Cordery** secrétaire national à l'Europe
- **Marie-Pierre de la Gontrie** secrétaire nationale chargée du pôle République et Citoyenneté, en charge du Cahier « *Renforcer et protéger la démocratie* »
- **Jean-François Debat** trésorier
- **Elsa di Meo** secrétaire nationale à l'action et à la promotion républicaine
- **Julien Dray** secrétaire national chargé de la Belle alliance populaire
- **Tiffany Ermenault**
- **Guillaume Garot** député de la Mayenne
- **Didier Guillaume** président du groupe socialiste au Sénat
- **Bruno Le Roux** président du groupe SRC à l'Assemblée nationale
- **Benjamin Lucas** président des Jeunes socialistes
- **Victorin Lurel** secrétaire national à l'Outre-mer
- **Marc Mancel** secrétaire nationale à la santé, à la protection sociale et à la famille, en charge du Cahier « *Prendre soin des autres et de soi : vouloir l'État social-écologique* »

-
- **François Rebsamen** président de la FNESR
 - **Claude Roiron** secrétaire nationale aux droits des femmes
 - **Gabrielle Siry** secrétaire nationale à l'économie, en charge du Cahier «*Entreprendre, travailler, s'accomplir*»
 - **Isabelle This Saint Jean** secrétaire nationale à la transition énergétique et écologique et à la biodiversité
 - **Rachid Temal** secrétaire national chargé de la coordination et de l'organisation
 - **Fabien Verdier** secrétaire national chargé du pôle Production et répartition des richesses
 - **Henri Weber** directeur aux études européennes

Sommaire

Préface de Jean-Christophe Cambadélis	10
Introduction de Guillaume Bachelay	12

LE DÉFI : **DANS UN MONDE EN MUTATIONS, ENGAGER LA TRANSITION SOCIALE-ÉCOLOGIQUE 16**

1/ Plus d'insécurité pour plus d'inégalités : l'ardoise de la droite	16
a. L'insécurité sociale pour postulat, des inégalités accrues comme résultat	16
b. La qualité alimentaire oubliée : une insécurité sociale, agricole et environnementale	19
c. L'insécurité écologique : « l'environnement, ça commence à bien faire »	20
2/ La gauche sociale-écologique	22
a. Un système de santé modernisé, une offre de soins garantie : une Sécurité sociale redressée	22
b. De nouveaux droits face aux risques nouveaux : une sécurité sociale étendue	24
c. Face aux crises alimentaires et agricoles, le choix de l'agro-écologie	25
d. Face aux crises climatiques, sanitaires et environnementales, la transition écologique et énergétique engagée	27
3/ Demain, de nouvelles protections pour que chacun soit acteur de sa propre vie	28
PRÉCONISATION : REFONDER LA PROTECTION SOCIALE EN CRÉANT UN SOCLE DE PROTECTION ET DE PROMOTION ADAPTÉ À CHAQUE PERSONNE	28

LE DESSEIN : **FAIRE DE LA FRANCE LA NATION RÉFÉRENCE D'UNE SOCIÉTÉ DE LA QUALITÉ 30**

1/ Mieux se nourrir	31
PRÉCONISATION : FAIRE DE LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION UNE PRIORITÉ	31
2/ Vivre plus longtemps et en meilleure santé	33
PRÉCONISATION : PASSER DU « TOUT CURATIF » À UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION RESPONSABLE	33
3/ Mieux accompagner le vieillissement	36
PRÉCONISATION : ABORDER LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT COMME UN ATOUT POUR LA SOCIÉTÉ	36

4/ Mieux concilier vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle	37
PRÉCONISATION : CRÉER UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE	37
5/ Mieux habiter	39
a. Pour une vie plus digne, un habitat durable et de qualité	40
PRÉCONISATION : PRIVILÉGIER LA TRANSFORMATION URBAINE ET HUMAINE, MISER SUR LA MUTATION NUMÉRIQUE POUR UNE MEILLEURE GESTION DES BIENS COMMUNS	40
b. Pour une vie plus mobile, des transports et des services adaptés et inclusifs	42
PRÉCONISATION : ADAPTER L'OFFRE DE SERVICE PUBLIC À TOUS LES TEMPS DE LA VIE	42
c. Favoriser les alliances et les méthodes innovantes	44
PRÉCONISATION : RECHERCHER L'ÉQUILIBRE ENTRE LES TERRITOIRES ET CONDUIRE LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT AVEC LEURS HABITANTS	44

LE DESTIN : L'ÉTAT SOCIAL-ÉCOLOGIQUE, NOUVEL ÂGE DE L'ÉTAT PROVIDENCE **46**

1/ Stratège et facilitateur, l'État volontaire **48**

2/ Efficient et protecteur, l'État partenaire **49**

3/ Redistributeur et territorial, l'État solidaire **51**

CONCLUSION **54**



**Jean-Christophe
Cambadélis**

Premier secrétaire
du Parti socialiste

Dans le grand chambardement du monde que nous vivons, la menace terroriste ne saurait effacer la question sociale : c'est le principal enseignement d'une étude publiée il y a peu par la Fondation Jean-Jaurès. C'est aussi la conviction qui porte ce nouveau *Cahier de la présidentielle*.

Les causes de ce bouleversement sont multiples : la révolution de l'immatériel se conjugue aux mutations du capitalisme ; le défi climatique s'ajoute au défi stratégique. Nous les avons abordées dans les précédents *Cahiers*. Toutes produisent des insécurités nouvelles : les trajectoires professionnelles sont chaque jour plus éclatées ; ceux qui pouvaient jusqu'à présent revendiquer une forme de stabilité dans l'emploi sont à leur tour déstabilisés. L'avenir lui-même, objet d'espérance autrefois, est objet d'incertitude aujourd'hui : individuellement ou collectivement, peu d'entre nous imaginent leurs enfants vivre et vieillir mieux que n'ont vécu leurs parents. La cohésion sociale s'en ressent : les tensions s'exacerbent. Les tentations vont au repli sur soi et sur le connu plutôt qu'au déploiement des existences vers la rencontre de l'inconnu. Ce que vit la France aujourd'hui, bien des pays du monde le connaissent à leur tour.

Pour le bloc réactionnaire, ces bouleversements sont une aubaine. Les libéraux-conservateurs ne voient pas les insécurités sociales comme un problème : ils les conçoivent comme un stimulus. Celui qui n'a rien accepté tout. Celui qui ne sait pas de quoi demain sera fait est bien trop préoccupé de ce qui peut lui être accordé aujourd'hui. Celui qui ne s'adapte pas est voué à disparaître. Et ce que la droite juge valable pour chacun est valable pour notre pays. L'anxiété est son mode de gouvernement et le démantèlement du modèle social son projet. Pour les nationalistes xénophobes, ce grand chambardement est enfin l'occasion de subordonner la solidarité à l'identité. À rebours des valeurs fondatrices de la France et de l'État-Providence, elle veut substituer le droit du sang, seul légitime à ses yeux, au droit à la protection que confère le travail, fruit des luttes sociales et de notre histoire. Pour elle, la protection est un instrument de ségrégation. En France et face au monde.

Pour les socialistes et tous les progressistes, ces bouleversements appellent au contraire une protection plus juste et mieux adaptée. C'est elle, en effet, qui permet de se projeter dans l'avenir. Elle, qui permet d'être assuré du présent. Elle, qui fait reculer les inégalités. Elle, qui offre à chacun la possibilité de s'arracher d'un destin tout

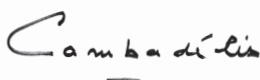
tracé. Elle, enfin, qui conforte et renforce la cohésion de la société. Ces bouleversements nous obligent à la transformer ; ils n'obligent en rien à y renoncer. Y renoncer est un choix, et ce n'est pas le nôtre.

Depuis 2012, nous l'avons montré en engageant la transition sociale-écologique. Aux Français qui renonçaient à se soigner, faute de moyens, nous avons répondu en étendant la couverture santé. Aux plus vulnérables, nous avons répondu par une augmentation des minimas sociaux et une augmentation de leur pouvoir d'achat. Aux paysans qui ne parviennent pas à vivre de leur travail pourtant acharné, nous avons proposé de suivre la voie qu'avaient choisie ceux qui s'en sortaient le mieux : celle de l'agro-écologie. À tous ceux qui s'inquiétaient de la possibilité d'être couvert par la sécurité sociale à l'avenir, nous les avons rassurés en réduisant les déficits sans jamais remettre en cause l'offre de soins.

Ces chantiers ne sont pas encore arrivés à leur terme. Les résultats sont encore contrastés. Beaucoup reste à faire. Mais en cinq ans, la sécurité a progressé. Elle intègre aussi pleinement l'enjeu écologique comme un risque qui nécessite une protection de l'État et une transformation de notre modèle de production, là où la droite ne la conçoit que comme un dommage collatéral. La sécurité n'appartient pas à la droite : elle appartient d'abord à la gauche, car la première d'entre elles est la sécurité sociale.

Cinq années supplémentaires ne seront pas de trop pour bâtir les sécurités nouvelles de la France que nous voulons. Nous les fondons sur un triptyque : prévenir, promouvoir et protéger. Nous les voulons car elles sont la condition pour faire émerger une société de qualité, où importe avant tout ce qui fait la saveur et la valeur de chaque vie ordinaire : l'attention à soi et à l'autre, la préservation du bien commun, la possibilité de s'engager au service de tous et de chacun. Mener à bien ce dessein, c'est donner à l'État, puissance stratégique, efficiente et solidaire, un nouveau rôle et une nouvelle dimension. Nous en jetons ici les bases.

Dans ce grand chambardement du monde, les socialistes tracent une voie pour la France, nécessairement singulière, fondamentalement juste : c'est celle de la social-écologie.



Camba di Lina



Guillaume Bachelay

Secrétaire national chargé de l'animation, de l'expression et de la coordination des pôles

Le présent *Cahier de la présidentielle* plonge au cœur de l'histoire des socialistes et se place au centre de l'avenir du pays. Réfléchir à l'État social pour agir à sa préservation et à sa modernisation, c'est affirmer en un commun projet l'idée socialiste et l'idée républicaine. Il ne s'agit pas pour nous d'une question de cours ou de méthode, mais d'une cause politique première en un moment du monde à tant d'égards inédits où les défis, les menaces, les innovations, les individus, des idéologies aussi, questionnent et contestent la solidarité, ses modalités et parfois son principe.

L'État social est né des controverses au sein du mouvement socialiste, depuis le courant «solidariste» à la fin du XIX^e siècle jusqu'à son déploiement global engagé au mitan du XX^e siècle dans les démocraties modernes dont il est la clé de voûte. Dans l'histoire du développement humain, l'État social constitue un immense progrès pour le partage des richesses, la fin d'une société d'ordres et de privilèges, l'accès au savoir, à la santé, au repos, à l'autonomie.

Nous en revendiquons ici le dessein et les conquêtes, ainsi que les valeurs qui les inspirent. Elles fondent le pacte républicain et nous ont été transmises par nos aînés. Elles nous obligent.

Nous évoquons aussi les nouveaux droits rendus possibles par la gauche au cours de l'actuelle législature. Pour les salariés, avec les comptes formation et pénibilité, ou encore les droits rechargeables à l'assurance-chômage. Pour les travailleurs aux revenus modestes, à travers la prime d'activité. Pour les étudiants boursiers dont le nombre a triplé. Pour les retraités, avec notamment le départ à 60 ans pour les carrières longues. Pour nos concitoyens les plus fragiles, par les revalorisations du RSA et du minimum vieillesse. Pour les personnes handicapées, avec l'allongement de la durée d'attribution de l'allocation adulte handicapé, ainsi que les postes créés pour accompagner les élèves en situation de handicap. Pour les familles avec la modulation des allocations pour les revenus les plus aisés et la garantie de paiement des pensions alimentaires pour les familles monoparentales. Pour les personnes en situation de perte d'autonomie, avec la revalorisation de l'APA et la diminution significative

du reste à charge. Pour les droits des femmes, avec la prise en charge intégrale de l'IVG. Pour tous les Français et une solidarité pérennisée avec le retour à l'équilibre du régime général de la sécurité sociale en 2017 – une première depuis 2001 et, une fois encore, rendue possible par l'action d'un gouvernement de gauche.

Nous dévoilons et déconstruisons le programme de la droite qui veut défaire ce que la gauche a fait et refaire ce qu'elle a déjà fait.


Dépenses sociales et d'avenir diminuées, système solidaire de santé et de retraite démantelé, paritarisme attaqué, fiscalité pour les plus aisés allégée, pauvreté stigmatisée, le programme commun de la droite est inégalitaire et autoritaire. Il s'affiche d'autant plus « décomplexé » que ses chefs et sous-chefs considèrent que la France, sous l'effet des divisions attisées entre les personnes, les catégories, les générations, les territoires, procèdera enfin à la conversion libérale à laquelle les conservateurs aspirent depuis si longtemps, à la vérité depuis qu'est né l'État protecteur. En 2017, la droite porte un projet frontal de revanche anti-sociale, sans doute le plus global et le plus brutal qu'elle ait conçu sous la V^e République.

Et puis **nous nous projetons pour répondre aux enjeux du futur et poser les fondations autant que le contenu de l'État social-écologique, capable de prendre soin des autres et de soi.**

Les mutations à l'œuvre sont multiples mais elles s'imposent en même temps. Il faut donc penser la protection dans le même mouvement que l'innovation. Défi du vieillissement et de la désertification médicale. Défi des inégalités plus complexes qu'autrefois – entre les femmes et les hommes, selon qu'on est salarié d'un grand groupe ou d'une PME de la sous-traitance, entre les territoires et en leur sein. Défi environnemental, du changement climatique aux pollutions en passant par la précarité énergétique. Défi digital avec l'impact de l'immatériel et de l'économie des données sur les politiques éducatives, de santé ou de déplacements. Défi du financement car des comptes sociaux maîtrisés permettent de conforter l'approche solidaire de la protection sociale, avec la valeur du service public, face aux tentatives de marchandisation ou de privatisation. Pour y répondre,

nous pensons conjointement les enjeux sociaux, écologiques et économiques, donnons à la prévention la part décisive qui lui revient, car les inégalités doivent être combattues à la racine, ce qui suppose d'investir dans le présent pour l'éducation, la santé, le logement, les déplacements, l'efficacité énergétique. Et puis nous imaginons des politiques publiques davantage territorialisées, simplifiées, estimées en aval et évaluées en amont, mais aussi personnalisées.

C'est sans doute la dimension la plus nouvelle, pas la moins facile, à investir : la capacité à concilier aspirations individuelles et cohésion de la société. Nous y avons déjà répondu dans nos *Cahiers* respectivement consacrés à l'entreprise et au travail, et à l'éducation continue. Le surgissement de l'individu – en vérité, son accomplissement car le phénomène se déroule depuis trois siècles – a reconfiguré nos sociétés dans toutes ses dimensions, famille, école, travail, mobilité, engagement, mais il ne s'est pas accompagné d'une définition claire et partagée de la société des individus, une société qui soit qualitative, juste et fraternelle. Dans un essai stimulant, Marcel Gauchet nous interpelle : « *Le socialisme, écrit-il, défini à l'origine par rapport à cette question de l'individu, doit aujourd'hui se redéfinir en fonction d'elle, mais dans des termes complètement transformés.* » Les transformations du système de production – nous l'avons mesuré dans le *Cahier 1* intitulé « *Entreprendre, travailler, s'accomplir* » – est bien plus qu'une révolution technologique, elle constitue « *une révolution juridique et anthropologique* » qui « *nous pose des questions inédites par rapport à ce qu'ont pu être tous les projets sociaux et politiques du passé*¹ ». Telle est la mission historique de la social-écologie : proposer l'horizon et les solutions pour bâtir l'avenir et non le subir. C'est à y contribuer que sont dévouées les pages qui suivent, nourries des contributions militantes et des nombreuses auditions d'acteurs de la société civile.



¹ La gauche au défi de la société des individus, Feps / Fondation Jean Jaurès, juin 2016, pp. 27-28.



DANS UN MONDE EN MUTATIONS, ENGAGER LA TRANSITION SOCIALE-ÉCOLOGIQUE

1 / Plus d'insécurité pour plus d'inégalités : l'ardoise de la droite

a. L'insécurité sanitaire sociale pour postulat, des inégalités accrues comme résultat

Le quinquennat 2007-2012 ne restera pas seulement dans l'histoire comme le quinquennat de tous les déficits : il restera aussi comme celui du creusement des inégalités. Pour la première fois depuis les années 1980, les inégalités de revenu se sont alors aggravées en France : tandis que les 10 % les plus aisés voyaient leur revenu augmenter de 2 % par an, celui des 10 % les plus pauvres diminuait de 1 %, année après année. Or les inégalités de revenus sont premières : quand elles s'accroissent, d'autres s'y ajoutent ou se renforcent.

Les inégalités de santé se sont consolidées. En 2009, à 35 ans, un ouvrier avait déjà une espérance de vie inférieure de six ans à celle d'un cadre. Pour les inactifs, l'espérance de vie était même inférieure de 16 ans. La différence est encore plus marquée pour ce qui concerne la vie en bonne santé : entre un cadre et un ouvrier, l'écart était de dix ans.

Les inégalités scolaires se sont aggravées : pendant la décennie 2002-2012, la France est devenue le pays de l'OCDE où l'origine sociale déterminait le plus la réussite scolaire des élèves. En dix ans, les résultats des jeunes les plus fragiles se sont détériorés.

Les inégalités d'accès au logement se sont renforcées : dans les années 2000, le coût du logement s'est envolé. En 10 ans, les loyers ont augmenté de 30 %. Les plus précaires, en particulier les jeunes et les ménages très modestes, locataires en majorité, ont été les plus affectés par ces renchérissements. En 25 ans, pour les 10 % les plus pauvres, la part du budget consacré au logement a doublé, tandis qu'elle restait stable pour les plus aisés. À l'achat, les prix du logement ont même doublé : dans ces circonstances, la France des petits propriétaires vantée par la droite ne pouvait être qu'un rêve inaccessible et coûteux pour le contribuable. Enfin, si le droit au logement opposable (DALO) fut une avancée notable que nous avons proposée dès 2006, seules 40 % des demandes ont pu être satisfaites, faute de places disponibles.

Cette part des revenus dépensée pour se loger et se chauffer constitue autant de moyens qui ne sont pas consacrés à s'épanouir et à s'émanciper : durant la mandature précédente,



les inégalités d'accès à la culture et aux loisirs se sont elles aussi renforcées. La fréquentation des lieux culturels a certes progressé sous la droite au pouvoir, mais ce sont les plus aisés qui en ont bénéficié : ils vont davantage au théâtre, au musée ou au cinéma. Ils ont une vie culturelle plus diversifiée. Ce n'est pas le cas des Français les plus modestes.

Les inégalités territoriales ont renforcé les inégalités sociales. Dans les quartiers populaires, le taux de chômage est passé de 17% en 2003 à 23% en 2011. Leurs habitants ont cessé de bénéficier d'une politique d'accompagnement social et d'insertion dans l'emploi adéquate : entre 2008 et 2012, la droite a divisé par deux le budget de la politique de la ville. À plus grande échelle, les disparités entre les régions françaises, longtemps contenues et compensées par les transferts sociaux, sont reparties à la hausse. Elles aggravent la situation des plus vulnérables, qui ont de surcroît vécu la fermeture de certains services publics.

La crise économique de 2008 explique pour une part cet accroissement global des inégalités. En même temps des mouvements structurels s'affirmaient : mondialisation, désindustrialisation, mutation numérique, etc. Face à eux, la droite n'a pas cherché à inventer une voie singulière et plus juste : elle a aligné la France sur le cours des choses, en démantelant l'État social au nom de sa vision de la modernité et de la performance économique. Par indifférence, elle a laissé un précaariat se constituer. Par choix, elle a multiplié les insécurités.

Et d'abord, les insécurités dans l'emploi. Aux responsabilités du pays, les libéraux-conservateurs n'ont rien fait pour endiguer la multiplication des contrats temporaires et des temps partiels – ils concernaient déjà 28% de la population active en 2007. Le marché du travail s'est fortement polarisé alors qu'être en intérim ou en CDD ne garantit pas l'accès à un emploi stable. Il a fallu attendre que la gauche arrive au pouvoir pour qu'un plancher de 24 heures soit instauré pour les contrats à temps partiels et que le chômage des jeunes commence enfin à diminuer.

Ces insécurités n'ont pas seulement fragilisé les plus vulnérables : elles ont aussi «déstabilisé les stables». Devant la montée du chômage de masse, les salariés en contrat à durée indéterminée font peu le choix de la mobilité, même si leur travail ne leur convient pas, par crainte de ne pas retrouver d'emploi. En dix ans, d'après l'OCDE, l'ancienneté moyenne en entreprise est passée de 10,7 à 11,8 ans. De même, les

fonctionnaires, stigmatisés par la majorité UMP, furent mis sous pression avec une révision générale des politiques publiques [RGPP] qui n'avait de révision que le nom : elle s'est essentiellement traduite par l'application aveugle de la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, approche dogmatique qui a abaissé la qualité des services publics et dégradé les conditions de travail des agents de la fonction publique. La multiplication des phénomènes de stress au travail, de maladies professionnelles et de *burn out* témoignent de la pression qui s'exerce à l'égard des travailleurs. Là encore, il a fallu que la gauche arrive au pouvoir pour que ces difficultés soient regardées en face par les politiques publiques.

Les insécurités en matière de santé se sont renforcées. Entre 2002 et 2012, la droite a durci l'accès aux soins, en affaiblissant l'hôpital public, déremboursant certains médicaments, instaurant des taxes rebaptisées « franchises » médicales, en particulier pour les plus fragiles. Quatre millions de personnes ne disposaient alors d'aucune complémentaire santé. Un Français sur quatre affirmait devoir renoncer à se soigner, faute d'argent pour avancer les frais. Quant aux bénéficiaires de l'aide médicale d'État (AME), ils se sont vus imposer une franchise de 30 €, au mépris de leur santé et de celle des autres : des pathologies non traitées ou traitées trop tardivement présentent autant de risques épidémiologiques.

Les choix de la droite ont aussi insécurisé notre avenir. Les déremboursements, injustes, n'ont pas assuré le financement pérenne de notre modèle de protection sociale, bien au contraire : en 2012, le déficit de la Sécurité sociale atteignait un niveau-record de 21 milliards d'euros. Le report de l'âge légal de départ à la retraite, effectué sans discernement en 2011, ne garantissait ni le financement de notre système solidaire, ni une retraite digne de ce nom à chacun. La droite n'a pas vraiment pris en compte la pénibilité ou les carrières longues. Elle a supprimé la demi-part des veuves. Elle a laissé de côté les enjeux de sous-activité qui affectent en particulier les plus de 55 ans. Elle n'a pas relevé le défi collectif de la dépendance, alors même qu'elle s'était engagée à créer un cinquième risque : cinq millions de Français ont donc contracté des assurances privées... Ceux qui étaient déjà en situation de dépendance et n'avaient pas les moyens d'y faire face n'ont pu que s'appuyer sur quatre millions d'aidants familiaux, dont 90 % de femmes.

Enfin c'est l'avenir de la génération nouvelle qui s'est trouvé profondément insécurisé : comment pourrait-il en être autrement lorsqu'on fait passer de 35 % à 11 % le taux de scolarisation des moins de trois ans en une décennie, alors même que la scolarisation précoce améliore les résultats scolaires ? Et que dire de la suppression des 80 000 postes d'enseignants et de l'affaiblissement des structures d'accompagnement social des jeunes sortis de l'école sans diplôme, privées de financements ? La droite considère que les pauvres sont coupables de l'être et que les générations qui viennent doivent assumer seules la responsabilité de leur vie. Elle leur demande aussi d'assurer la responsabilité de la génération qui l'a précédée sans leur garantir la stabilité ni la sécurité nécessaires à la construction d'une vie.

En vérité, la droite a masqué l'aggravation des insécurités sociales en lui opposant l'insécurité des biens et des personnes – face à laquelle, par ailleurs, elle a réduit les moyens de l'État. Les deux enjeux ont pourtant ceci de commun que ce sont d'abord les plus vulnérables qui sont les plus affectés par les vols ou les agressions. Là aussi, les résultats de la gestion de droite sont sans appel : entre 2006 et 2011, les atteintes aux personnes ont progressé de 26 % tandis que 13 000 postes de fonctionnaires de police et de gendarmerie étaient supprimés, altérant profondément la capacité de l'État à remplir la mission pour la sécurité des Français.

L'ensemble de ces choix politiques a surtout contribué à affaiblir le sentiment d'un destin commun dont le modèle de protection sociale était le ciment. En martelant qu'une protection sociale de qualité comme celle qui fonde le pacte républicain n'était plus viable, et en attisant peurs et divisions, la droite a fait de l'anxiété un mode de gouvernement. Elle a ainsi contribué au repli sur soi et fragmenté la cohésion nationale. C'est à cette situation que nous avons dû faire face et répondre en 2012.

b. La qualité alimentaire oubliée : une insécurité sanitaire, sociale, agricole et environnementale

Les insécurités alimentaires jouent un rôle déterminant pour la santé des Français.

Des produits contenant trop de sucre, trop de sel, trop de gras, pauvres en micronutriments sont offerts à leur consommation. La responsabilité d'une telle évolution n'est pas celle de nos agriculteurs mais résulte des politiques agricoles, libérales et productivistes portées, poussées par la droite française et européenne, conduites sous la pression de multinationales de l'agrochimie et de l'agroalimentaire.

Dès lors, la production agricole n'assume plus sa vocation première :
fournir une alimentation de qualité.

Ces choix politiques ont des conséquences sur la santé. Si les normes sanitaires sont strictement définies au niveau microbiologique, il n'en est pas de même au plan nutritionnel. Par une sorte d'inversion des raisons, au lieu d'être une prévention contre les maladies et le vieillissement, l'alimentation est à l'origine d'atteintes à la santé : obésité, maladies chroniques, dérèglements hormonaux, cancers. Tous les Français subissent cette évolution, mais ce sont les plus modestes qui en acquittent le tribut le plus élevé : ils n'ont pas la possibilité de consacrer davantage de moyens pour s'offrir une alimentation de qualité.

Ces choix ont produit des insécurités sociales. Productivisme et dérégulation ont favorisé la course à l'agrandissement, prônée, soutenue et accompagnée par les libéraux. Les exploitations de polyculture-élevage et les activités qu'elles induisent ont laissé place aux monocultures qui n'apportent pas de réelle valeur ajoutée. Avec la

dérégulation, qui soumet totalement leurs revenus aux aléas des prix du marché, les crises succèdent aux crises. Celle du prix du lait, conséquence de la disparition des quotas européens acceptée par le gouvernement Sarkozy et son ministre Le Maire, en est la criante illustration. Entre 2003 et 2013, 26 % des exploitations ont ainsi disparu en France. Ce sont autant d'emplois détruits et autant de motifs de désespoir pour les agriculteurs, qui sont nombreux, avec leurs familles, à ne plus pouvoir vivre dignement de leur travail.

Enfin, ces choix ont des conséquences écologiques. Non seulement les produits agricoles ont perdu en qualité, mais les rendements sont en baisse. Non seulement l'usage massif d'engrais de synthèse et l'émission d'effluents polluants par les activités de production animale industrielle ont de lourdes conséquences sanitaires, mais ils contribuent également à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. L'usage intensif de pesticides et d'antibiotiques menace la santé humaine et animale ainsi que l'environnement. La sélection végétale et animale nuit à la biodiversité. Une forte pression est exercée sur les ressources aquifères à travers une irrigation dont le bien-fondé est souvent peu évalué.

Ces choix ont des coûts, estimés à plusieurs milliards d'euros par le Commissariat général au développement durable. Ils sont non seulement supportés par les agriculteurs, qui en sont les premières victimes, mais par l'ensemble de la société. Ils pèsent sur les comptes publics de la Sécurité sociale, des agences de l'eau, de Pôle emploi, etc. mais aussi sur les dépenses directes de chaque citoyen via l'achat de compléments alimentaires ou par les soins.

c. L'insécurité écologique : **« l'environnement, ça commence à bien faire »**

Dans un premier temps, l'insécurité écologique a semblé retenir l'attention de la droite. Sans doute se sentait-elle liée par le discours prononcé par le Président Jacques Chirac au Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002. Le Grenelle de l'environnement avait mis en lumière les enjeux écologiques majeurs du nouveau siècle. Ces débats appelaient des politiques ambitieuses. Las, les masques sont tombés : aucune réponse n'aura été apportée par les gouvernements de Fillon sous le quinquennat de Sarkozy, lequel trouva bien vite que *« l'environnement, ça commence à bien faire »*.

La biodiversité a été abandonnée. L'Union internationale pour la conservation de la nature – acteur majeur dans ce domaine – considérait que jusqu'en 2010, la stratégie française souffrait d'un « portage politique insuffisant » et dénonçait un « manque d'ambition des

plans d'actions et de moyens de mise en œuvre». Pour la droite, la biodiversité ne fut rien d'autre que la cinquième roue d'un carrosse dont elle ne se soucia que si les autres intérêts ne se manifestaient pas. Le thon rouge en est un exemple emblématique : durant son quinquennat, M. Sarkozy a défendu un quota de pêche qui ne laissait que 30 % de chance de survie à cette espèce.

La pollution de l'air n'a pas été prise au sérieux. Alors qu'elle coûte 100 milliards d'euros par an et que les particules fines sont à elles seules responsables de 48 000 décès prématurés par an en France, la droite n'a pris aucune mesure sérieuse pour en limiter les principales causes, qu'il s'agisse des épandages agricoles ou du développement du diesel. Lorsqu'elle a prétendu s'y atteler, elle a montré son incompétence : les zones d'action prioritaires pour l'air (ZAPA) qu'elle a adoptées étaient bien trop rigides et socialement injustes pour que les élus des territoires se risquent à les mettre en place.

Les enjeux énergétiques n'ont hélas pas mieux été considérés. En matière d'efficacité énergétique, un chantier pourtant crucial pour le pouvoir d'achat des plus modestes, pour l'environnement et même pour l'économie du bâtiment, la droite a opté pour la communication plutôt que pour l'action. Aucune politique d'investissement n'a été réalisée. Les choix étaient clairs : pour elle, le nucléaire était l'unique option. C'est pourquoi elle s'est contentée d'une stagnation des énergies renouvelables sous son mandat. Elle l'a même entretenue sur le photovoltaïque, en changeant, d'une loi de finances en l'autre, sa politique d'incitation fiscale, décourageant ainsi l'investissement.

Avec la droite, les insécurités liées au changement climatique et à l'épuisement des ressources, que nous avons abondamment exposées dans le troisième *Cahier de la présidentielle*, «*Donner une force à l'Europe, donner un sens au monde*», ne sont tout simplement pas des enjeux de premier plan. Elle est bien, comme l'un de ses principaux acteurs le disait récemment «le parti des OGM, des gaz de schiste et du nucléaire» !

Or non seulement les insécurités écologiques pèsent sur la santé de nos concitoyens, mais elles sont aussi facteurs d'inégalités sociales : les plus démunis sont les plus exposés aux dégradations de leur environnement que ce soit au travers de leur lieu de vie, souvent subi, de leurs conditions de travail, de leurs contraintes de pouvoir d'achat, de leur faible accès à une information de qualité, alors qu'ils sont ceux qui ont le moins les moyens de s'en prémunir. L'enjeu est donc considérable. Il est d'intérêt général.

2 / La gauche sociale-écologique

Depuis l'alternance de 2012, les socialistes agissent pour mieux protéger les Français, en modernisant l'action publique, pour faire reculer les insécurités sociales. Nous n'avons pas mis en concurrence les insécurités entre elles : au contraire, nous avons voulu bâtir des réponses protectrices pour y faire face dans leur globalité et leur interdépendance. Ainsi, nous avons donc conçu l'insécurité écologique comme une insécurité sociale à part entière. C'est le pari de la transition sociale-écologique.

a. Un système de santé modernisé, une offre de soins garantie : une Sécurité sociale redressée

Sous l'impulsion de Marisol Touraine, notre système de protection s'est développé et modernisé. Il est aussi devenu plus juste.

FACE À LA MALADIE, LA PROTECTION DES FRANÇAIS EST DÉSORMAIS ASSURÉE.

La prise en charge des dépenses de santé par l'assurance maladie a progressé. Elle était de 76,6 % en 2014, contre 75,9 % en 2011. Aujourd'hui, notre pays est l'un de ceux au monde où le reste à charge des patients est le plus faible. Contrairement à la droite, nous avons refusé tout déremboursement de médicament, toute nouvelle « franchise », toute participation forfaitaire qui pèserait sur le pouvoir d'achat des Français. Nous avons même rétabli certains droits supprimés par la droite comme le remboursement à 100 % de l'Interruption volontaire de grossesse (IVG).

Nous avons étendu la couverture sociale des Français en transformant en profondeur l'assurance maladie complémentaire. Depuis 2013, nos concitoyens les plus modestes y ont davantage accès : 300 000 personnes supplémentaires peuvent bénéficier de la CMU-C et 350 000 de l'aide à la complémentaire santé (ACS) grâce au relèvement des plafonds de ressources. Depuis 2016, 4 millions de salariés peuvent désormais bénéficier d'une complémentaire santé d'entreprise : généralisées, elles sont financées à hauteur de 50 % par l'employeur. Pour les salariés en emploi précaire ou les retraités, des dispositifs ad hoc ont été inscrits dans la loi de finances rectificative de 2016, comme le « versement santé » pour les salariés à contrat court ou à temps partiel. 95 % de la population française est désormais couverte, selon la DREES.

Nous avons travaillé à lever tous les obstacles qui limitaient le recours aux soins.

Ils étaient financiers. La généralisation progressive du tiers payant d'ici à la fin 2017 y met fin. 26 % des Français, qui renonçaient faute d'argent à se rendre chez le médecin oseront désormais se soigner. C'est une avancée majeure.

Les obstacles étaient aussi administratifs. Par exemple, en cas de changement de situation professionnelle, il fallait remplir certaines conditions pour faire valoir ses droits. Depuis la création de la Protection Universelle Maladie, qui garantit à toute personne qui travaille ou réside en France un droit à la prise en charge des frais de santé, il n'y a plus de démarche particulière à accomplir, quelles que soient son évolution professionnelle ou sa situation familiale.

Enfin, nous avons renforcé l'offre de soins en soutenant notamment l'hôpital public avec l'ouverture de plus de 30 000 nouveaux postes depuis 2012. Ce soutien s'accompagne d'un effort de modernisation et d'adaptation, notamment par le «virage ambulatoire».

Ces progrès ont été réalisés alors même que nous procédions au redressement des comptes sociaux : le déficit de la Sécurité sociale a été réduit de plus de la moitié en quatre ans, ce qui permet à notre pays d'assurer sur le long terme la pérennité de son modèle de santé.

**FACE À L'EXCLUSION ET À LA GRANDE PAUVRETÉ,
DES MINIMAS SOCIAUX REVALORISÉS,
DES DROITS RENDUS PLUS ACCESSIBLES, UNE ACTION MIEUX CIBLÉE.**

Pour les socialistes, faire reculer l'exclusion, c'était d'abord revaloriser de 10% les minimas sociaux qui n'avaient pas augmenté depuis plusieurs années. Le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale engagé début 2013 par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault et prolongé par celui de Manuel Valls y a remédié. Cette politique d'investissement social a aussi permis de redistribuer chaque année environ 2,7 Mds € à 2,6 millions de personnes, soit en moyenne 1 000 € par an pour les ménages les plus pauvres.

Faire reculer l'exclusion, c'était aussi permettre à chacun d'avoir connaissance de ses droits et d'y accéder. Trop nombreux sont les Français, en situation de précarité, qui n'ont pas recours aux prestations et à l'accompagnement social. Ce principe a été placé au cœur du plan de lutte contre la pauvreté et s'est accompagné de mesure de simplification.

Faire reculer l'exclusion, c'était aussi améliorer l'accès à l'hébergement d'urgence. Il fallait en particulier mettre fin à sa gestion saisonnière, éviter les expulsions locatives, et mieux évaluer les besoins. Sous l'impulsion de Cécile Duflot, Sylvia Pinel et Emmanuelle Cosse, 30 000 places d'hébergement supplémentaires ont été ouvertes depuis 2012.

Faire reculer l'exclusion, c'était enfin mieux prendre compte les effets des inégalités territoriales sur les conditions d'existence de leurs habitants. Avec François Lamy, nous avons notamment réformé la politique de la ville, en fondant l'action de l'État sur un critère unique de pauvreté. En reconnaissant aussi la précarité sociale comme motif de discrimination, comme nous l'avons fait en avril 2016, nous poursuivons le combat contre l'exclusion.

FACE À L'AVENIR, LA PROTECTION DES FAMILLES EST DÉSORMAIS PLUS JUSTE.

Nous avons recentré l'action publique en direction des familles les plus vulnérables.

C'était un impératif alors qu'un enfant sur cinq vivait en 2012 sous le seuil de pauvreté. En cinq ans, l'allocation de soutien familial a été revalorisée de 25 % (ce qui représente plus de 118 € par an pour environ 750 000 familles) et le complément familial a progressé de 50 %. (permettant à 400 000 familles avec 3 enfants de recevoir plus de 436 € par an, ainsi que le prévoyait le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale). Dès l'entame de la mandature, l'allocation de rentrée scolaire avait été revalorisée de 25 %.

Désormais, tous les ménages avec enfants perçoivent des allocations familiales en fonction de leurs revenus.

Les ménages les plus aisés, qui ont vu réajusté le montant qui leur est versé, participent ainsi à la solidarité nationale et contribuent à rendre notre système social plus juste et plus durable.

Les droits sociaux des familles sont consolidés et leur financement est désormais mieux assuré : depuis le début du quinquennat, nous avons divisé par deux le déficit de la branche famille de la sécurité sociale.

b. De nouveaux droits face aux risques nouveaux : une sécurité sociale étendue

Étendre la protection sociale et la moderniser, c'est aussi mieux prendre en compte les évolutions de la société et les risques nouveaux.

Les familles ont changé. Nos politiques devaient aussi évoluer et s'adapter à des besoins nouveaux.

Nous avons fait de l'égalité entre les femmes et les hommes un combat essentiel, porté par Najat Vallaud-Belkacem, Pascale Boistard et Laurence Rossignol. Pour un meilleur partage des responsabilités parentales et éviter que les femmes, notamment les moins qualifiées, ne se retirent du marché du travail après la naissance de leurs enfants, nous avons ainsi réformé le congé parental. Nous avons aussi accompagné la création de 58 000 places en crèche et instauré un plan global de développement des places auprès des assistantes maternelles.

Un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale, lesquelles sont composées à 85 % de femmes seules. Elles sont aussi plus exposées et plus vulnérables à la pauvreté. En instaurant notamment le droit à une garantie contre les impayés des pensions alimentaires (GIPA) qui prévoit le versement d'un complément d'allocation de 104,75 € minimum par enfant, nous voulons mieux les accompagner. Expérimenté en

2014 dans plusieurs départements, il a été généralisé le 1er avril 2016 en métropole et en outre-mer. À terme, il bénéficiera à 100 000 familles.

300 000 enfants vivent dans une famille homoparentale. En ouvrant le mariage aux couples de même sexe, nous leur avons apporté la même sécurité que les couples hétérosexuels, que le PACS, autre conquête de la gauche, ne leur apportait cependant pas. En permettant l'adoption, c'est à leurs enfants que nous avons également offert cette protection. L'égalité entre les familles est aussi une égalité de sécurité. Ces préoccupations furent au cœur de l'action de Christiane Taubira et de Dominique Bertinotti.

L'allongement de l'espérance de vie représente un progrès, dû à l'avancée de la médecine et à notre protection sociale. Il est aussi un défi, pour les Français, leur famille, et pour la collectivité. Laissé de côté par la droite, le chantier a été relevé par la gauche. Nous avons préparé la société à s'adapter au vieillissement. Nous avons notamment amélioré leur prise en charge, si elles sont lourdement dépendantes ou de condition modeste, en revalorisant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile pour un montant global de 454 M €. Le financement pérenne de ces avancées est assuré: la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA), d'un montant de 740 M € pour 2016, a été créée à cet effet.

Enfin, pour mieux accompagner la fin de vie, nous avons fait évoluer la loi dans le consensus: la loi de 2016 instaure notamment les directives anticipées et la programmation d'un plan de soins palliatifs sur trois ans (2016-2018).

c. Face aux crises alimentaires et agricoles, le choix de l'agro-écologie

Face aux insécurité alimentaires et aux crises agricoles, les socialistes proposent de nouvelles pratiques, déjà adoptées par de nombreux agriculteurs, plus respectueuses de la nature et des hommes. Elles doivent permettre le développement d'emplois qualifiés et valorisants, de meilleures rémunérations pour les exploitants et des productions variées, source d'une alimentation de qualité. «Produire plus, produire mieux - produire autrement» est au cœur du projet agro-écologique porté depuis 2012 par Stéphane Le Foll. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en 2014 en a posé les fondations.

Avec elle, nous encourageons une agriculture durable. Les plans Ambition Bio 2017, protection de l'apiculture, développement de l'agroforesterie, des protéines végétales, des semences durables, Energie-méthanisation-azote, Ecophyto 2, Ecoantibio sont autant de leviers au service et au bénéfice d'une agriculture durable. Une politique ambitieuse de protection des sols a été lancée *via* l'initiative «4 pour 1000: des sols pour la sécurité alimentaire et le climat» lors de la COP 21.

Pour engager ces changements, des dynamiques collectives sont nécessaires: les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), que nous avons créés, organisent la complémentarité des productions à l'échelle des exploitations et des territoires. À ce jour, plus de 275 GIEE regroupent 6 000 agriculteurs sur 450 000 hectares.

Mener le combat au niveau européen est un autre levier indispensable pour des moyens maintenus et réorientés. Pour la période 2014-2020, le Président Hollande a obtenu que les crédits européens affectés à l'agriculture française soient reconduits, alors que le budget de la politique agricole commune a chuté de 14%. Son verdissement a été un autre combat de la France. Désormais, des soutiens spécifiques peuvent être dégagés pour assurer la diversité des productions – notamment l'élevage; une partie des financements ont été réorientés vers l'agro-écologie; le soutien à l'agriculture biologique a été doublé.

Pour que ces changements soient inscrits dans le temps, nous avons misé sur l'enseignement et la recherche. Des conventions-cadres intégrant l'agro-écologie ont été signées avec les principales institutions de recherche concernées. De même, les exploitations d'enseignement agricole se sont investies dans des projets qui prennent davantage en compte l'agro-écologie. Nous avons aussi favorisé l'échange et la diffusion des bonnes pratiques.

Pour que ces changements bénéficient à l'alimentation de tous les Français, nous avons incité l'industrie agro-alimentaire à améliorer la qualité nutritionnelle de son offre sur une large gamme de produits. Depuis 2014, de nombreux accords sont signés avec des entreprises et des fournisseurs de l'agroalimentaire en vue de limiter les apports excessifs de sel, sucre et matières grasses (boulangerie artisanale, charcuterie, etc.) et pour valoriser le patrimoine alimentaire. Pour rétablir l'égalité entre la métropole et les outre-mer, une loi spécifique a été adoptée sous l'impulsion de Victorin Lurel. Elle limite la concentration en sucre dans les régions ultra-marines. De même, pour que la qualité des produits soit mieux identifiée, un meilleur étiquetage a été promu.

C'est une large prise de conscience partagée par la population qui portera l'agro-écologie et l'alimentation de qualité. Sous l'impulsion de Stéphane Le Foll et de Guillaume Garot, un nouveau souffle a été donné au programme national pour l'alimentation. Aujourd'hui, il est coordonné avec le programme national Nutrition-santé. La restauration collective a été fortement sollicitée pour favoriser l'approvisionnement local en produits sous label de qualité et d'origine et en bio et promouvoir les circuits courts. Pour réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici à 2025, nous avons pris des mesures concrètes: actions éducatives inscrites dans le parcours scolaire, convention entre les distributeurs et les associations de solidarité pour le don de denrées périssables, valorisation des surplus.

Enfin, nous avons agi pour que l'alimentation de qualité soit accessible à tous, et notamment aux plus modestes. Avec les sociaux-démocrates européens, contre les libéraux-conservateurs, nous avons plaidé pour la création d'un nouveau fonds européen d'aide alimentaire aux plus démunis. Au niveau national, la défiscalisation des dons des agriculteurs à des associations caritatives d'aide alimentaire a été élargie entre 2013 et 2015 à des produits bruts, tels que le lait, les fruits ou les œufs.

d. Face aux crises climatiques, sanitaires et environnementales, la transition écologique et énergétique engagée

Face aux risques climatiques, sanitaires et environnementaux, dont l'imbrication crée ou creuse inégalités et insécurités, la réponse sociale et la réponse écologique doivent se conjuguer.

Nous avons remis la nature et l'environnement au cœur du droit, pour la première fois depuis 1973 : c'est notamment la loi sur la biodiversité, portée par Ségolène Royal et Barbara Pompili. Quand la droite voudrait remettre en cause le principe de précaution, nous affirmons les principes de solidarité écologique, de non-régression du droit en matière environnementale. Nous appliquons le principe d'action préventive à la biodiversité. Nous donnons corps au principe de préjudice écologique. Pour mettre en œuvre ces politiques, nous avons créé l'Agence Française pour la Biodiversité aux missions étendues : soutien financier, conseil et expertise technique, représentation à l'international, développement des connaissances, formation et éducation, développement des filières de l'économie verte.

La lutte contre le réchauffement climatique est la pierre angulaire de notre projet social-écologique. En décembre 2015, lors de la Conférence de Paris, sous l'impulsion de Laurent Fabius, le premier accord mondial sur le climat a été signé par 195 pays. Pour être à la hauteur de ces engagements, les socialistes en France ont mis en place une taxe carbone. Ainsi, la composante carbone de la contribution climat-énergie passera à 56 euros la tonne en 2020 et atteindra 100 euros la tonne en 2030, contre 14,50 euros la tonne en 2015. En cohérence, la loi de finance rectificative prévoit une augmentation progressive entre le montant actuel et celui prévu pour 2020. La composante carbone sera de 22 euros la tonne en 2016, de 30,50 en 2017, de 39 en 2018, et de 47,50 en 2019.

Pour lutter contre la pollution de l'air, nous nous sommes donnés les moyens d'agir sur ses causes. Nous avons entrepris de mettre fin à l'avantage fiscal historique accordé au diesel. De même, pour l'achat d'un véhicule électrique en remplacement d'un vieux diesel, nous avons mis en place un bonus qui a permis l'achat de plus de 6 000 véhicules.

Les collectivités peuvent désormais créer des zones de circulation restreinte pour les véhicules les plus polluants, en s'appuyant sur le système de vignettes lancées le 1^{er} juillet dernier. Certaines collectivités territoriales à direction socialiste vont encore plus loin : ainsi, les véhicules diesel les plus anciens ne pourront plus circuler à Paris entre 8 et 20h, avant que tous les véhicules diesel soient interdits en 2020.

Pour développer les énergies renouvelables, nous avons fixé un cap : la loi de transition énergétique pour la croissance verte, votée en juillet 2015, vise à porter à 32 % la production d'énergies renouvelables en 2030. Nous avons donné corps à cette perspective en fixant des objectifs dans la programmation pluriannuelle d'investissements : 40 %

d'énergies renouvelables dans la production d'électricité en 2030 ; 38% d'énergies dans la consommation de chaleur (bois, géothermie, biomasse ...) soit une augmentation de plus de 50% ; 15% d'énergies renouvelables dans la consommation finale de carburants, et 10% dans la consommation de gaz.

Sortir de l'économie linéaire qui exploite et qui jette, donc généraliser l'économie circulaire qui réduit l'impact, réutilise et recycle la matière, est une priorité. Notre premier *Cahier* l'a précisément abordée. Les socialistes ont multiplié les décisions : les déchets ménagers produits seront réduits de 10% d'ici 2020, les sacs plastiques à usage uniques sont maintenant interdits, avant la vaisselle jetable en 2020. La tarification incitative concernant les déchets sera étendue. Les déchets mis en décharge seront réduits de moitié d'ici 2025. Le tri à la source des biodéchets sera systématisé d'ici 2025. L'obsolescence programmée devient un délit de tromperie, passible de 2 ans de prison.

3/ Demain, de nouvelles protections pour que chacun soit acteur de sa propre vie

Préconisation

**REFONDER LA PROTECTION SOCIALE
EN CRÉANT UN SOCLE DE PROTECTION ET
DE PROMOTION ADAPTÉ À CHACUN**



Face à ces défis, des résultats ont été obtenus mais beaucoup reste à faire. Parmi les politiques mises en place pour protéger les Français, certaines demandent du temps pour donner leur plein effet. Mais des signes sont d'ores et déjà là : pour la première fois depuis cinq ans, dès 2013, le taux de pauvreté passait de 14,3% à 14%. Le changement de modèle social-écologique est aujourd'hui engagé.

Deux chantiers majeurs s'imposent, qui détermineront les politiques conduites en la matière au cours du prochain quinquennat. L'émergence du terrorisme en France ajoute une dimension nouvelle aux insécurités auxquelles sont confrontés les Français. Il appelle des réponses fortes au plan sécuritaire et au plan démocratique, qui font l'objet d'autres Cahiers de la présidentielle. Mais il appelle aussi des réponses fortes au plan social : la cohésion de la société française est l'une des armes que nous devons opposer au terrorisme. Pour les socialistes, cette cohésion repose aussi sur une protection sociale partagée, là où la droite substitue l'identité à l'égalité et l'oppose à la solidarité.

L'autre défi est celui de la révolution numérique et de son impact pour notre économie et notre société. Avec les crises écologiques, l'économie de l'immatériel et le développement de la robotisation pourraient percuter de nombreux secteurs d'activité et la vie de nos

concitoyens. Ils nous invitent aussi à penser notre protection sociale pour qu'elle soit adaptée à chacun, à tous les temps de la vie. Nous en avons déjà jeté les bases.

Pour les socialistes, la lutte contre les insécurités sociales repose d'abord sur un socle de promotion : c'est l'éducation continue – nous en avons posé le principe dans le deuxième *Cahier de la présidentielle*. Elle repose sur un droit à la formation, adapté aux temps de la vie, de la petite enfance jusqu'à la fin de la carrière professionnelle. La Refondation de l'école est la première étape. Nous préconisons qu'elle se poursuive au lycée et dans l'enseignement supérieur. L'élargissement de l'offre de formation continue, en particulier vers le numérique, et son association avec l'université, pour qu'elle soit nourrie par la recherche, en est la seconde étape. Elle doit pouvoir se nourrir des travaux de la recherche. Pour les demandeurs d'emploi, une offre de formation de qualité doit être aussi fournie. C'est le sens du plan 500 000, mis en place début 2016 : il permet d'en doubler le nombre. Nous proposons qu'il soit pérennisé.

Pour que cette éducation soit réellement continue, en particulier en période de formation ou de travail, des dispositifs d'accompagnement et de transition sont nécessaires. Pour les jeunes sortis du système scolaire, le droit au retour en formation, mis en place durant la législature, pourra y contribuer. Il sera renforcé par la généralisation de la garantie jeune. Après une formation supérieure, l'aide à la recherche au premier emploi (ARPE), effectif au 1^{er} septembre 2016, garantit désormais des ressources aux jeunes boursiers. 126 000 jeunes sont concernés. Au cours de la vie professionnelle, sa réussite reposera sur le service public de l'orientation tout au long de la vie que nous proposons de créer. La possibilité offerte à un salarié de prendre une année de césure tous les dix ans pour suivre une formation de son choix et réorienter éventuellement sa carrière professionnelle y contribuera également. L'ensemble de ces accompagnements pourrait, à terme, passer par un guichet unique à bâtir avec l'ensemble des acteurs.

La lutte contre les insécurités sociales repose ensuite sur un socle de protection. Effectif pour la santé, désormais plus juste pour la famille, il doit être aussi adapté aux transitions professionnelles qui sont déjà fréquentes et le seront de plus en plus. Nous préconisons de définir les conditions et les modalités d'un égal niveau de protection pour l'ensemble des actifs, comme nous en avons fait la proposition dans le premier *Cahier de la présidentielle*. Il reposerait sur des droits individuels, attachés à la personne mais garantis collectivement. Le Compte personnel d'activité en serait le pivot, comme les droits rechargeables à l'assurance chômage, qui ont déjà permis d'atténuer la situation de précarité des chômeurs les plus âgés. Sa réussite reposera sur un accompagnement individuel, et un guichet unique, qui pourrait être associé au service public d'orientation tout au long de la vie, ainsi que nous l'avons proposé. Enfin, ce socle de protection serait incomplet s'il n'assurait pas, de façon égale, la subsistance pour tous. C'est la vocation des minimas sociaux. Le travail engagé par Christophe Sirugue, lorsqu'il était député, autour de leur réforme et de leur modernisation, pour les simplifier dans un premier temps, puis les transformer en une couverture sociale commune dans un second temps constitue une première réponse. Elle s'inscrit dans la réflexion globale que nous avons engagée sur les enjeux et les impacts d'un revenu universel d'existence.

Le Dessain

FAIRE DE LA FRANCE LA NATION RÉFÉRENCE D'UNE SOCIÉTÉ DE LA QUALITÉ

Face aux insécurités, civiles et social-écologiques, la protection est une condition nécessaire à une vie digne et réellement vécue. Adaptée aux parcours de vie, la protection est projection : parce qu'elle garantit contre les accidents et les aléas de l'existence, elle permet à chacun de bâtir son avenir. Garantie collectivement, elle rétablit à tous les instants de la vie l'égalité devant les possibles, tout en fortifiant la cohésion nationale.

Mais l'ouverture des possibles, la projection dans l'avenir, ne font pas à elles seules une vie décente : celle-ci se joue d'abord ici et maintenant. Ici : dans l'environnement dans lequel chacun vit et se nourrit du lien qui l'unit avec les autres.

Maintenant : au quotidien, dans la considération dont chacun fait l'objet et qu'il accorde à soi-même et aux autres.

À la société de marché – dont la performance est relative au degré d'indifférence à l'égard de la nature et des hommes –, à la société identitaire – qui fonde sa légitimité sur l'entraide par la ségrégation –, les socialistes opposent la société du bien-vivre.

Elle est une attention portée à tout ce qui fait la *qualité* de chaque vie ordinaire :
qualité de la nourriture, qualité de la santé, qualité du temps libre,
qualité de l'habitat, qualité de la relation.

Elle est garantie par la présence de services publics de qualité
quel que soit le lieu où l'on vit.

Elle ne fait pas de la performance individuelle l'étalon d'une vie réussie : elle travaille à l'inclusion de chacun, quel que soit son handicap ou sa vulnérabilité. Elle n'oppose pas le souci de soi au souci de l'autre : elle crée les conditions pour que chacun, en se préoccupant de ce qui importe pour soi, rejoigne le souci de tous, c'est-à-dire le bien commun.



1 / Mieux se nourrir



Préconisation

FAIRE DE LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION UNE PRIORITÉ

En inscrivant le repas gastronomique français dans le patrimoine immatériel de l'humanité, l'Unesco a mis en valeur l'attention que nous accordons à ce que nous mangeons et le plaisir que nous en retirons. Ces pratiques participent de notre singularité. Elles sont reconnues pour leur convivialité et enrichissent le lien social. Elles reposent sur des produits de qualité : la valeur nutritionnelle joue un rôle préventif sur la maladie et contribue à diminuer les dépenses de santé. Leur qualité est le plus souvent liée aux conditions durables dans lesquelles ces aliments sont produits : ils sont donc plus respectueux de la nature et de l'homme. Pour autant, nous ne sommes pas égaux devant la nourriture. Certes, l'industrie agro-alimentaire a démocratisé les modes d'alimentation longtemps réservés aux plus aisés, mais elle l'a souvent fait au prix d'une forte dégradation de la qualité des produits. De même, la qualité nutritionnelle des aliments est aujourd'hui une préoccupation majeure dans le débat public, mais elle prend le plus souvent la forme d'un marketing facile et parfois trompeur sur la teneur des nutriments. Pour les socialistes, une politique ambitieuse en matière de qualité de l'alimentation est indispensable.

Améliorer l'information nutritionnelle est notre première priorité. Aux yeux des Français, les médecins en sont les premiers relais légitimes, les mieux à même d'aider nos concitoyens à prendre en compte l'apport de l'alimentation sur leur santé. C'est pourquoi nous préconisons de renforcer leur formation en la matière. Dans les familles, les seconds relais sont les enfants : en développant une information officielle de qualité face aux dangers de la consommation excessive de calories d'origine animale ou la nocivité des produits transformés riches en calories vides ; en les encourageant à adopter des régimes protecteurs riches en produits végétaux naturels, notamment à l'école et dans les lieux d'accueil, nous pourrions infléchir les modes de consommation.

L'amélioration de l'information permet l'amélioration de la production. Les consommateurs sont des « citoyens-acteurs », qui tiennent des clés de l'évolution du système alimentaire par l'orientation de leurs demandes. Par leurs achats, ils influent directement sur les offres qui leur sont faites. Nous préconisons de renforcer cet effet citoyen en sensibilisant l'ensemble des acteurs – producteurs, industriels et distributeurs. Nous proposons que des incitations financières soient mises en place pour favoriser les produits riches en nutriments, par une fiscalité différenciée au bénéfice du secteur santé, et que soient mis en place des étiquetages plus explicites et lisibles, qui mettraient en valeur le territoire d'origine et encourageraient le développement des circuits courts. Certaines règles sont du ressort européen, à l'instar de l'étiquetage de la viande entrant dans la préparation des plats transformés. Pour autant, l'action des ministres socialistes a montré qu'il était possible d'inciter les transformateurs français à être volontaires. La qualité nutritionnelle d'un ensemble de productions passe par la construction, avec les professionnels, de cahiers de charges adaptés aux objectifs à atteindre : viandes riches en oméga-3, huiles vierges plutôt que raffinées, pains bis au levain, etc. Nous voulons promouvoir ces pratiques.

Il importe aussi que la recherche agronomique soit en résonance. Nous proposons en particulier que l'Inra réoriente ses recherches pour développer une réelle expertise nutritionnelle de la chaîne alimentaire, qu'il fasse le lien entre les objectifs nutritionnels à atteindre et les contraintes écologiques à respecter et contribue efficacement à la construction d'une chaîne alimentaire plus durable. Le rôle de la recherche publique est d'être indépendante à l'égard des intérêts immédiats de l'industrie agroalimentaire.

Pour que cette réorientation de la production porte ses fruits, **nous proposons de renforcer notre politique en faveur des circuits courts**, en prenant notamment des mesures pour limiter l'appétit foncier de l'agriculture industrielle, qui se fait au détriment des petites et moyennes exploitations tournées vers l'agro-écologie et de mieux prendre en compte, au plan administratif, la démarche agro-écologique, en allégeant les contraintes.

Enfin, **nous proposons d'encourager la relocalisation des approvisionnements agricoles**, qui bénéficie à la fois aux paysans et aux consommateurs. Là où la droite considère que l'avenir de notre production agro-alimentaire consiste à concurrencer la production agricole du Brésil et des États-Unis en volume nous pensons, nous, que c'est la qualité nutritionnelle de nos produits qui nous donnera un avantage absolu.

La qualité nutritionnelle a un prix, mais elle doit être accessible à tous, en particulier aux plus modestes. C'est à la fois une question de justice sociale et de santé publique. C'est pourquoi nous proposons que la solidarité alimentaire prenne mieux en compte cette dimension.

De même, là où une partie extrémiste de la droite et l'extrême-droite discriminent les enfants en fonction de l'activité de leurs parents et refusent l'accès à la cantine pour les jeunes dont les parents sont au chômage, nous nous donnons pour objectif de

permettre l'accès de tous à la restauration scolaire. Pour les enfants, c'est un enjeu d'éducation, de lien social et l'assurance d'un accès à une alimentation équilibrée. Pour les parents, c'est du temps pour chercher un emploi ou s'engager.

2 / Vivre plus longtemps et en meilleure santé



Préconisation

PASSER DU « TOUT CURATIF » À UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION RESPONSABLE

Aujourd'hui, la France se caractérise par un niveau de décès prématurés très élevé. En 2010, le taux de mortalité évitable des hommes était de 92,2 pour 100 000 habitants, contre 40,1 pour la Suède ou 55,8 pour le Royaume Uni. Un premier constat s'impose : un système de soin aussi performant et reconnu que le nôtre – l'un des meilleurs au monde – ne suffit pas pour vivre longtemps en bonne santé. Celle-ci est liée à de multiples facteurs, de la qualité de l'alimentation à celle du logement, en passant par les conditions de travail et de non travail ainsi que l'adoption ou le renoncement à des comportements à risques. La santé est donc affaire de conditions de vie et de mode de vie.

Cette vérité en appelle une autre : nous ne sommes pas égaux devant la santé. Cette inégalité n'est pas seulement le fruit du hasard ou du cours des choses. Elle est aussi sociale : une étude a montré que l'obésité touche sept fois plus les enfants d'ouvriers que les enfants de cadres. Elle note également que 45 % des enfants de cadres déclarent manger des fruits et des légumes tous les jours de la semaine, contre 23 % des enfants d'ouvriers. Les inégalités de santé s'installent très tôt : les conduites ayant une influence négative sur la santé, comme l'alimentation déséquilibrée, la consommation de tabac ou de cannabis, se mettent en place dès l'enfance ou l'adolescence. Enfin, l'inégalité est territoriale : les enjeux de santé précoces sont d'autant plus forts dans les lieux de vie exposés aux particules fines ou aux pesticides. De même, dans les déserts médicaux, le suivi quotidien de la santé des Français est moins assuré, ce qui multiplie les risques. En diminuant les financements des observatoires régionaux de santé entre 2002 et 2012, la droite a affaibli la politique de santé publique au niveau territorial.

Parce qu'une vie de qualité est une vie où la santé quotidienne est bonne le plus longtemps possible, une politique ambitieuse de prévention sera notre priorité. Elle devra agir sur les déterminants de la santé, mieux prendre en compte les inégalités, et intervenir au plus près des populations, pour infléchir les modes de vie et les conditions de vie. Nous en avons jeté les bases dans la loi de modernisation de notre système de santé.

La sensibilisation de tous et l'accompagnement de chacun en sont le premier pilier.

Une vaste diffusion de l'information à l'intention du public reste nécessaire. L'école et les services accueillant du public restent le premier lieu légitime pour la délivrer. Pour autant, il ne suffit pas de pointer la dangerosité des pratiques à risques pour les voir disparaître et pour convaincre celui qui s'y livre d'y renoncer. Elle doit s'accompagner d'une attention spécifique à chaque individu. C'est le choix, par exemple, fait pour lutter contre le tabagisme. Le programme national lancé par le gouvernement repose sur des mesures fortes et innovantes : une campagne de communication a été diffusée, le montant de la prise en charge des substituts nicotiques a été triplé pour des populations spécifiques, la cigarette est désormais interdite dans les aires de jeu. D'autres mesures, tel le paquet neutre, ont été engagées. Nous préconisons de développer et d'amplifier des initiatives de cet ordre face aux comportements à risque.

Pour que cet accompagnement soit réussi, la mobilisation des professions médicales et paramédicales, déjà fortement investies, est essentielle.

Pour lutter contre l'obésité, la loi de modernisation du système de santé prévoit que le médecin traitant identifie le risque d'obésité chez les enfants de trois à huit ans. La prise en charge financière de bilans d'activité physique et de l'intervention de diététiciens et de psychologues encouragera aussi chacun à consulter pour des mesures préventives et leur donne une importance symbolique nouvelle. De même, faciliter l'accès des mineur-e-s à la contraception réduit le nombre de grossesses non désirées chez les jeunes. Au-delà de la gratuité des moyens de contraception proprement dits pour les mineures de plus de 15 ans, les consultations médicales de prescription et les examens biologiques bénéficient donc de la gratuité et de la confidentialité. Les conditions de délivrance de la « pilule du lendemain » dans les collèges et lycées par les infirmeries scolaires ont également été simplifiées. Enfin, la TVA sur les préservatifs a été abaissée à 5%.

La lutte contre les désert médicaux sera également à poursuivre : c'est aussi par un maillage de proximité que nous ferons progresser la médecine préventive et répondrons aux attentes des Français. Depuis 2012, nous avons agi en ce sens, avec les contrats d'engagement de service public qui facilitent l'installation des jeunes médecins dans les territoires ruraux ou par le financement des mille maisons pluridisciplinaires de santé. Cependant, si nous voulons résorber durablement la fracture médicale sans remettre en cause la liberté d'installation des professionnels de santé, il nous faut aller plus loin. Une réflexion pourrait s'engager sur le *numerus clausus* conçu non plus d'abord comme un plafond, mais comme un objectif vers lequel tendre, pour encourager les facultés de médecine à former davantage. Nous suggérons par ailleurs d'encourager davantage les stages en cabinet médical.

L'accès simplifié aux soins et aux droits doit rester un objectif : il facilite la prévention.

L'accessibilité a déjà progressé. Avec la mise en place du tiers payant généralisé, notre combat franchira une étape majeure. C'est pourquoi il est indispensable que les acteurs concernés – à commencer par les mutuelles et les caisses d'assurance maladie – mettent en place un circuit simple et efficace pour rendre ce droit pleinement

effectif. Il s'agira, également, de faire progresser la lisibilité du système de santé pour les citoyens : il revient au service public de se rapprocher des individus et non aux individus de se conformer à la complexité du système, dont les cadres techniques ou gestionnaires sont parfois déresponsabilisants.

C'est donc l'ensemble de notre système de santé qui doit être réorienté vers la prévention, notamment au plan financier. La part des dépenses de santé consacrée à la prévention dans notre pays est très inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE. Nous consacrons deux fois moins de nos dépenses de santé à la prévention que les Scandinaves - 6 % contre 12 %. Dans un contexte budgétaire contraint, il est nécessaire de réorienter des moyens financiers. Nous proposons de fixer l'objectif de consacrer 10 % des dépenses de santé à la prévention d'ici 5 ans, par des redéploiements de financements aujourd'hui affectés à des dispositifs dénués d'impact sur la santé publique. Ce retard pourrait être rattrapé en augmentant d'un point par an la part des dépenses de santé consacrée à la prévention. Cet investissement en faveur de la prévention représente autant de dépenses évitées à plus long terme. Un effort de recherche conséquent en faveur de la prévention et un cadre réglementaire adapté contribueront à lui donner une légitimité nouvelle dans un système qui privilégie, historiquement, le curatif au détriment du préventif.

Au-delà, nous préconisons que l'ensemble de nos politiques portant sur les conditions de vie prenne mieux en compte les enjeux de santé. Lutter contre la précarité énergétique ou la pollution de l'air contribue à réduire les risques d'apparition de nouveaux cas ou de nouvelles maladies. Nous proposons donc que l'impact en santé de ces politiques soit préventivement évalué.

Pour les socialistes, la réussite de cette politique de prévention repose sur une éthique de responsabilité. Elle cherche la prise de conscience, pour faire diminuer les comportements à risque comme les déterminations aliénantes qui les génèrent, les stimulent et les entretiennent. Elle s'adresse à des personnes, non à des cibles ou à des conduites anonymes. Elle a pour objectif leur émancipation, c'est-à-dire leur autonomie responsable, autant que leur vie de qualité.

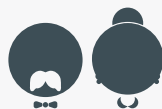
Pour la droite, au contraire, le malade est d'abord un assuré, et l'objectif poursuivi est avant tout financier : c'est la baisse des dépenses de santé. Pour elle, la prévention est donc prédication et prescription autoritaire. En proposant de faire signer à chacun un contrat de prévention qui liera le patient à sa caisse d'assurance maladie et à sa complémentaire santé en imposant à chacun un parcours, elle ouvre la voie à un déremboursement massif de ceux qui refuseraient d'adopter le comportement adéquat que lui imposerait cet hygiénisme normatif, qui ne prendrait pas en compte les déterminations génétiques ou sociales. La quantification de la santé, qu'elle veut aussi encourager avec la prise en charge par l'assurance maladie de l'utilisation des applications de mesure de soi (*quantified self*), représente un danger pour la liberté individuelle, l'égalité et la qualité de vie. Elle prépare le terrain à la réalisation du rêve de l'homme augmenté, réservé à quelques-uns, et que des entreprises de nouvelles

technologies cherchent à imposer à travers l'idéologie transhumaniste. C'est aussi pour ces raisons, éthiques et sociales, que nous avons préconisé de mieux réguler le capitalisme numérique mondialisé dans le troisième *Cahier de la présidentielle*.

3 / Mieux accompagner le vieillissement

Préconisation

ABORDER LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT COMME UN ATOUT POUR LA SOCIÉTÉ



Au plan mondial, une transition démographique est en cours. Dans de nombreux pays en voie de développement le taux de personnes âgées va doubler dans les prochaines années quand cette évolution a mis un siècle à se produire en Europe. Dès lors, l'allongement de la vie aura un premier effet : un accroissement de la population massif (de 7 milliards, la population mondiale passerait à plus de 10 milliards en 2060) qui va générer une hausse des besoins énergétiques et alimentaires. Mais cette transition aura également une conséquence sociale majeure puisque, contrairement aux pays occidentaux, les grandes nations en développement (Chine, Inde, Maghreb...), vieilliront avant de s'enrichir ce qui, à l'évidence, constituera un enjeu majeur en matière, par exemple, de financement des retraites.

Face à ces défis, la France a un atout majeur maintes fois rappelé par le Président de la République : elle est un des rares pays d'Europe dont la population vieillira tout en continuant à croître quand partout ailleurs, et notamment en Allemagne, le vieillissement s'accompagnera d'une diminution de la population.

Grâce à la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement, adoptée lors du quinquennat, la France a commencé à poser les jalons d'une société qui prend en compte les défis du vieillissement, non pour s'en lamenter comme le fait la droite de façon anxieuse, mais au contraire pour en tirer toutes les opportunités nécessaires.

L'allongement de la durée de la vie est l'occasion pour remettre au cœur de nos politiques publiques la question de la prévention. On le voit : les personnes âgées sont d'une certaine manière aux avant-postes de ce changement de paradigme. Parce que des millions de nos concitoyens âgés seront désormais porteurs de maladies chroniques, notre système de santé devra évoluer vers un suivi au long cours. Parce que des millions de personnes de plus de 65 ans voudront vivre le plus longtemps possible en bonne santé, notre système de santé devra évoluer du curatif au préventif.

Mais le vieillissement sera aussi demain un terrain privilégié pour associer soins, prévention et nouvelles technologies. Déjà aujourd'hui, l'émergence de la *Silver Economie* apparaît comme un phénomène majeur. Télémédecine, téléassistance, capteurs de chutes à domicile, exercices de mémoire via des tablettes numériques, piluliers connectés, applications d'auto-diagnostics ... : ici le vieillissement devient un puissant facteur d'innovation. Nous préconisons d'accompagner en particulier cette nouvelle dimension économique, tout en affrontant les nouvelles questions éthiques soulevées par les avancées médicales qui considèrent le « vieillissement » comme une maladie guérissable.

Adapter les logements et l'urbanisme, encourager la mobilité, préserver les liens sociaux font enfin partie des enjeux majeurs de la transition démographique. D'ici à 2017, 80 000 logements privés de personnes âgées et dépendantes devraient être rénovés. **Plus globalement, nous préconisons d'encourager la construction, dans le parc privé comme dans le parc social, de petites unités de vie en habitat regroupé, protégé, ou intergénérationnel, qui favorisent l'inclusion des personnes âgées.** Leur engagement social et sociétal pourrait être aussi davantage reconnu et mis en valeur.

Enfin l'accroissement du nombre de familles où coexistent 5 générations pose de nombreux défis : de la transmission des patrimoines à l'éloignement géographique, de la croissance des divorces des retraités à l'isolement social, ce sont tous les échanges entre générations qui vont s'en trouver bouleversés.

4 / Mieux concilier vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle



Préconisation

**CRÉER UN SERVICE PUBLIC
DE LA PETITE ENFANCE**

Le temps libre a toujours été au cœur du projet socialiste, car c'est un temps pour l'émancipation : il permet de disposer de temps pour soi-même et autrui, de se former, se cultiver, s'engager, militer. C'est pourquoi la réduction du temps de travail est un combat historique de la gauche. Nous avons précisé dans un précédent Cahier ce qui est pour nous l'enjeu du moment : les 35 heures doivent rester la durée légale du travail, la durée de référence. Cependant, les évolutions technologiques devraient aussi permettre, pour les années futures, une réflexion sur la modulation négociée du temps de travail selon les temps de la vie des personnes.

Aujourd'hui dans la société des individus et du numérique, la question du temps libre excède la diminution du temps de travail.

D'une part, l'immatériel et ses technologies brouillent la frontière entre travail et non-travail. Cette situation appelle de nouvelles réponses comme le droit à la déconnexion mis en place par la loi portée par Myriam El Khomri.

D'autre part, selon les temps et les rythmes de la vie, nous ne sommes pas égaux face au temps libre dont nous disposons : pour un couple avec des enfants en bas âge, dont les deux sont actifs, l'enjeu est de disposer de temps pour soi, comme pour ceux qui dédient une partie de leur temps à prendre soin d'un parent dépendant. C'est pourquoi nous avons créé un droit au répit, attendu de longue date des associations et des aidants. Pour des salariés modestes, qui ne sont pas au forfait jour, la question du temps libre peut être celle de son occupation, de sa qualité et de sa diversité, lesquelles nécessitent d'importants moyens. Pour un retraité isolé, le temps libre peut être vécu comme une solitude. Plus encore, le temps dont dispose un demandeur d'emploi ne peut être considéré comme du temps libre : la recherche d'un emploi ou le suivi d'une formation sont une forme de travail qui n'est pourtant pas reconnue comme telle.

Aujourd'hui, bâtir une société du bien vivre, c'est prendre en compte la diversité des temps de la vie et des rythmes de vie, en bâtissant un accompagnement adapté et des infrastructures adéquates. C'est rendre possible une meilleure conciliation entre vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle pour un temps libre de qualité, tout en veillant à ce que cette conciliation réduise les inégalités. C'est un immense défi pour la société et pour les politiques publiques, nationales et territoriales. Nous continuerons à le relever et à y répondre. Pour le futur, nous préconisons de poursuivre en particulier deux objectifs.

Bâtir à long terme un service public de la petite enfance est notre premier objectif.

C'est un enjeu essentiel. Pour les parents, qui peuvent ainsi mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Pour les femmes, car ce sont elles, dans leur grande majorité, qui s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leur enfant, ce qui rend souvent difficile la reprise d'un emploi et entretient l'inégalité salariale – enjeu auquel nous avons commencé à répondre en réformant le congé parental. Pour les enfants, dont le développement est favorisé par une socialisation précoce. Pour les professionnels de la petite enfance enfin, parce qu'un service public appelle une montée en qualification.

Or aujourd'hui, la prise en charge collective des enfants de 0 à 3 ans manque de place. En une décennie, 30 000 ont été perdues : la droite a fait le choix de réduire drastiquement la scolarisation des enfants de moins de trois ans, que l'ouverture de places en crèche par les collectivités territoriales n'a pu intégralement compenser. En outre, les disparités territoriales sont fortes : d'une ville à l'autre ou d'un territoire à l'autre, la construction de crèches ou la scolarisation n'ont pas le même coût.

Depuis 2012, nous avons déjà créé 58 000 places. La scolarisation des enfants de moins de 3 ans est à nouveau à la hausse. Mais du chemin reste à parcourir. **Nous fixons**

L'objectif d'atteindre la scolarisation de 35% d'enfants de moins de trois ans d'ici la fin de la prochaine législature – au niveau de l'an 2000 – et de créer des classes passerelles pour accueillir les enfants dès deux ans, y compris en cours d'année, au sein des écoles maternelles, ce qui libèrerait autant de places dans les structures de garde collectives. Nous soutenons par ailleurs le principe d'une scolarité obligatoire dès 3 ans.

Le coût d'un service public de la petite enfance est important : il est évalué à 5 milliards d'euros. Sans la mobilisation de tous les acteurs – collectivités territoriales, entreprises, associations, bailleurs, etc. – qui y travaillent déjà, il ne pourra voir le jour. Ils seront étroitement associés à sa mise en place.

Lutter contre la cohabitation subie est notre deuxième objectif. Dans les parcours de vie, disposer d'un logement propre est une étape essentielle de l'autonomie. Or aujourd'hui, le prolongement des études, la progression du chômage, la cherté du logement, la précarisation de l'emploi favorisent une cohabitation subie : l'accès au logement se fait de plus en plus tardive. Le retour au domicile des parents s'impose parfois aussi en cas de période de chômage ou de rupture familiale. Devant la décohabitation, nous ne sommes pas égaux : elle est toujours plus difficile pour les plus vulnérables et les plus modestes. Pour chacune des générations, cette cohabitation peut s'avérer difficile. C'est pourquoi **nous préconisons de faire de la construction de logements à destination des étudiants et des jeunes une priorité de la prochaine mandature.** Nous la construirons avec l'ensemble des partenaires concernés : jeunes, associations, collectivités, bailleurs, sociétés d'aménagement. Cette orientation de la politique du logement soulagerait les familles. Concentrée à proximité des lieux d'étude, elle pourrait aussi favoriser la mobilité physique et sociale des plus jeunes.

5 / Mieux habiter

Pour les socialistes bâtir une société du bien-vivre, c'est porter la même attention aux espaces de vie qu'aux temps de la vie. A cet égard, une donnée doit être au cœur de la réflexion : dans notre pays, 48,8 millions de personnes habitent en ville. Dans les décennies à venir, ce mouvement d'urbanisation va s'amplifier à l'échelle de la planète. Les villes sont diverses, selon leur densité et leur situation géographique, selon qu'elles sont des cœurs d'agglomération, situées en périphérie d'une ville-centre, ou des centres bourgs. Cette hétérogénéité témoigne de l'importance et de l'influence des politiques de peuplement et de mobilité dans l'aménagement du territoire : des territoires ruraux se développent sous la pression de l'étalement urbain, entraînant le développement de services publics, tandis que d'autres se vident de leur population, créant de véritables déserts. Cette diversité est aussi le reflet des mouvements historiques qui ont forgé notre tissu urbain et relèvent d'autant de conceptions du vivre-ensemble.

On peut – c’est d’ailleurs une tendance marquée du débat public – décrire et constater cet éclatement des situations. On doit aussi être conscient que tous les territoires sont aujourd’hui confrontés à des défis partagés : relation avec les habitants et entre les habitants, relation à l’environnement, alliances territoriales, services de proximité. Au-delà du distinct, il y a du commun : l’aspiration à la qualité de vie exprimée par tous et partout.

Pour les socialistes, la réponse à cette question ne peut être uniforme ou univoque : ce qui fait une vie de qualité diffère d’un territoire à l’autre. Mais nous refusons d’ignorer la question de l’inégalité : elle est réelle dans les territoires et entre les territoires, selon leur degré d’ouverture, d’enclavement, de mixité, de développement.

Pour les socialistes, cette diversité doit être pensée et compensée. Pensée à partir de la vie quotidienne des habitants : nous voulons créer les conditions urbaines, sociales, économiques, culturelles, environnementales afin que des hommes, des femmes de tout âge, de toute origine et conditions puissent s’épanouir, trouver de la quiétude et de la dignité. Compensée par une recherche d’équilibre, entre les villes, leurs périphéries, et la campagne, avec comme exigence de faire de notre environnement un bien commun à préserver.

a. Pour une vie plus digne, un habitat durable et de qualité

Préconisation

**PRIVILÉGIER LA TRANSFORMATION
URBAINE ET HUMAINE,
MISER SUR LA MUTATION NUMÉRIQUE
POUR UNE MEILLEURE GESTION DES BIENS COMMUNS**



Se sentir bien chez soi, c’est pouvoir vivre dans une habitation adaptée à la taille de sa famille et à ses moyens. Mais c’est aussi apprécier sa rue, son quartier, sa ville, son centre-bourg, son village. La qualité de l’espace dans lequel nous vivons se joue à plusieurs échelles. Elle passe aussi par les liens de sociabilité et de solidarité que chacun y a noué avec les autres. Les lieux sont une géographie mais ils ont aussi une histoire, une mémoire, qu’il faut connaître et respecter, non pour la figer, mais pour en prolonger la dynamique par le progrès et le goût de l’avenir. Elle se joue enfin dans la qualité du bâti lui-même, sa capacité à préserver leurs habitants de la précarité énergétique ou des nuisances sonores, et à être un objet de fierté. Mener une politique d’habitat durable, c’est prendre en compte l’ensemble de ces enjeux.

C'est pourquoi nous préconisons de favoriser d'abord la transformation et l'amélioration de l'habitat existant. Un plan ambitieux de réhabilitation des logements sociaux pourrait être engagé et inscrit dans les plans locaux de l'habitat (PLH). La lutte contre la précarité énergétique, que nous avons engagée depuis 2012, serait érigée en priorité, y compris dans les copropriétés privées.

Nous proposons de concevoir un plan pour lutter contre les nuisances sonores, tant au niveau du voisinage, par l'isolation phonique, que du traitement des points noirs du bruit pour les immeubles situés à proximité d'un axe de transport ou d'un aéroport. Pour soutenir les travaux des particuliers, nous proposons de généraliser le recours à la mobilisation des crédits d'impôts et de systématiser les mécanismes de tiers-financement initiés par les Régions.

Dans notre politique d'aménagement, nous voulons faire de la gestion de la rareté des ressources une grande cause de la puissance publique à toutes ses échelles. Chaque nouvelle construction offre l'opportunité de répondre à des exigences écologiques – de la gestion de la rareté à la mobilisation de matériaux recyclés pour les constructions (béton, métaux, minéral, etc.). Avec le développement de la technologie des « smart building », le numérique offre des options nouvelles pour mieux gérer les ressources en eau et en électricité, tout en améliorant la qualité de vie. La couverture numérique du territoire, engagée avec le plan très haut débit porté par les gouvernements Ayrault et Valls, rend aujourd'hui possible l'aménagement digital et écologique du territoire.

Pour les bâtiments publics, nous plaçons pour le recours accru, soutenu, à des contrats de performance pour la gestion des biens communs en eau et en énergie dans les équipements publics. De cette façon, les rémunérations des prestations seront assises sur les économies réalisées, et non plus les volumes consommés. La vertu et la sobriété deviennent donc source de rémunération et d'opportunités de développement pour l'industrie et l'artisanat du bâtiment, donc pour l'emploi de surcroît non délocalisable. Nous proposons par ailleurs de permettre l'entrée des collectivités territoriales sur le marché européen du carbone.

Enfin, le développement de l'économie circulaire constitue un axe de proposition majeur. **Nous proposons de promouvoir une autre politique de gestion des déchets,** davantage envisagée comme une collecte de ressources. Nous proposons de chercher à limiter l'incinération des déchets et, à plus long terme, de renoncer à l'enfouissement.

Préconisation

ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES À TOUS LES TEMPS DE LA VIE



La qualité de la vie se mesure aussi à l'aune des services dont chacun peut bénéficier sur son territoire : services publics, équipements culturels, sportifs, commerces de proximité. L'égalité ne se joue pas seulement entre les territoires, mais aussi entre les habitants de chaque territoire afin qu'ils puissent bénéficier d'une offre équivalente de services adaptés à leurs aspirations, attentes, besoins.

Dans l'organisation de la vie quotidienne comme dans la capacité à disposer des services, l'accessibilité est essentielle. Elle repose d'abord sur les mobilités. **Nous proposons que les offres de transports prennent mieux en compte les différents rythmes de vie d'un territoire**, pour que chacun puisse « utiliser » la ville et bénéficier de ses services. **Pour l'investissement ferroviaire, nous prolongerons la priorité donnée depuis 2012 à l'amélioration des transports du quotidien** et à la régénération de leurs réseaux. Nous proposons aussi d'encourager massivement la mobilité durable, faible en émission carbone, et d'intégrer autant que faire se peut l'usage du vélo dans les plans et les schémas de déplacement. Enfin, nous voulons mettre à profit le numérique pour organiser davantage la complémentarité des modes de transports adaptés à l'espace rural et à l'espace urbain, en encourageant le covoiturage, pour limiter au mieux l'usage de la voiture, énergivore et coûteux.

Des services publics accessibles à proximité et adaptés aux contraintes de la vie quotidienne sont indispensables. Nous avons commencé à y répondre en nous engageant à ouvrir un millier de maisons de service public d'ici 2017 : elles le seront toutes à la fin de l'année en cours. Les maisons de santé pluriprofessionnelles et les contrats d'engagement de service public avec de jeunes praticiens dans les territoires les plus fragiles participent de la même démarche. Nous proposons désormais de mieux organiser l'accès aux services publics à l'échelle territoriale, en **élaborant par bassin de vie un schéma de déploiement des services publics de proximité qui tienne compte à la fois de leur nature et de leur amplitude horaire.** Il pourrait être le prélude à un panier de services publics garanti.

Nous préconisons d'élargir les horaires d'ouverture des services publics de proximité en tenant compte des modes de vie des habitants, selon l'endroit où ils résident. L'ouverture des médiathèques pendant la pause méridienne, le soir ou le week-end, pour accueillir les familles, est par exemple déjà soutenue aujourd'hui. Elle pourrait être davantage encouragée.

Nous recherchons l'accessibilité universelle des services publics, pour que les personnes en situation de handicap mènent, autant que possible, une vie ordinaire. Dès 2012, nous avons opté pour une approche transversale de la politique du handicap, pour mieux le prendre en compte dans ses différentes dimensions. L'accessibilité des bâtiments recevant du public a également fait l'objet d'une attention particulière. Définie comme un objectif à 10 ans dans la loi handicap de 2005, sa mise en œuvre a rapidement été abandonnée par la droite : en 2012, seuls 30% des bâtiments respectaient leurs obligations. En créant les agendas d'accessibilité programmée, nous avons voulu reprendre ce chantier. 380 000 établissements se sont engagés dans cette démarche, qui programme la nature des travaux à effectuer dans les trois ans et leur coût. Cette politique doit être menée à son terme.

Plus largement, nous voulons faire en sorte que l'accès à l'espace public soit adapté à tous pour que son utilisation soit égale par tous. La loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2015 réaffirme cette ambition et trace des perspectives d'action pour que l'aménagement soit adapté aux personnes âgées. Mais cet enjeu n'est pas seulement générationnel : il est aussi un enjeu de genre. La ville continue d'être largement pensée pour les hommes et par les hommes : les études montrent qu'il existe un déséquilibre dans les financements publics selon les loisirs considérés comme masculins (skate, football, etc.) et féminins (gymnastique, danse, etc.). Les activités de loisirs organisées par les pouvoirs publics restent neutres au plan du genre jusqu'à la sixième, mais les filles sont nombreuses à y renoncer par la suite. Elles se sentent aussi davantage en insécurité dans la rue que les hommes. **Pour faire progresser l'égalité, nous préconisons de mieux associer les habitantes d'un territoire lors des opérations d'aménagement**, d'équipement et de déplacement.

Enfin, les commerces de proximité jouent un rôle essentiel, irremplaçable, dans la vitalité d'un territoire. **Nous préconisons de soutenir et développer l'offre locale de commerce pour revitaliser les centres villes**, notamment par des expérimentations comme la coopérative de développement économique, qui crée un écosystème favorable au commerce local. Plus globalement, pour redynamiser les centres villes, nous proposons de prendre appui sur les liens locaux, et notamment associatifs : ils sont des acteurs majeurs de la réinvention des services et de leurs adaptations aux rythmes de vie des habitants.

Préconisation

RECHERCHER L'ÉQUILIBRE ENTRE LES TERRITOIRES ET CONDUIRE LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT AVEC LEURS HABITANTS



Les territoires ne peuvent aujourd'hui concevoir leur développement et leur aménagement sans prendre en compte les risques climatiques. L'obligation de préserver les biens communs – qu'il s'agisse de ressources naturelles ou de moyens publics – doit être intégrée aux processus de planification. Dès lors, aucun territoire ne peut relever seul ce défi. Des alliances entre villes et territoires ruraux sont nécessaires, car chacun est un acteur du développement.

Pour favoriser ces alliances, nous préconisons de mobiliser les outils de planification mis en place avec la réforme territoriale que nous avons portée, comme les nouveaux schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. À une autre échelle, nous proposons aussi d'instaurer les « contrats de réciprocité » entre villes et campagnes, proposés lors du comité interministériel sur les ruralités. Pour favoriser l'émergence de projets collectifs, nous suggérons également de privilégier les financements sur la base d'objectifs nationaux plutôt qu'en ayant recours aux appels à projet qui créent davantage un marché concurrentiel.

Enfin, ces objectifs ne porteront leurs fruits que si les habitants sont pleinement associés à la détermination des projets qui permettent de les atteindre. Ils sont les premiers experts de leur qualité de vie. C'est pourquoi nous plaçons pour que l'action publique soit construite avec eux, bien en amont, sur le principe de ce que l'on appelle aujourd'hui le « design » des politiques publiques. Concrètement il s'agit de réunir des équipes interdisciplinaires composées d'artistes, d'urbanistes, de chercheurs, de sociologues et d'innovateurs sociaux en résidence dans des territoires. À partir de leurs observations et d'échanges réguliers avec les habitants, ils élaborent des solutions qui sont ensuite proposées aux populations. Cette méthode est aujourd'hui appliquée pour repenser l'usage de la Bibliothèque Nationale de France à l'heure du numérique. Elle est adoptée par de nombreuses collectivités territoriales pour réaménager un quartier ou un établissement scolaire. Cette méthode permet à la fois de proposer des innovations en matière de services et des politiques publiques plus efficaces, productives et démocratiques. Pour que son recours soit plus systématique, nous proposons de créer une agence nationale de design qui viendrait épauler les collectivités dans cette démarche et les aider à engager la transition sociale-écologique. Elle pourrait être adossée à une « Fondation pour le design », dotée de fonds publics pour amplifier et accélérer ses actions.

Le Destin

L'ÉTAT SOCIAL-ÉCOLOGIQUE, NOUVEL ÂGE DE L'ÉTAT-PROVIDENCE

L'État-Providence est une conquête de civilisation forgée par la social-démocratie européenne dans la seconde moitié du XX^e siècle, des compromis qu'elle a su bâtir entre le capital et le travail. En France, il est né du programme du Conseil National de la Résistance et comme sur l'ensemble du continent, il a engagé une véritable démarchandisation du monde en affirmant des finalités, des financements et des leviers d'action affirmant le primat de l'intérêt général et la valeur de biens communs.

Les valeurs qui l'inspirent sont toujours les nôtres : nous les avons inscrites dans la *Charte des socialistes pour le progrès humain* en 2014. Elles ont permis une réduction des inégalités, la transformation sociale de la France et lui ont donné les moyens d'affronter les crises qui, notamment dans le dernier quart de siècle, ont scandé l'économie mondiale et assailli l'Europe.



Cependant, pour répondre aux enjeux du monde et du moment, l'action de l'État protecteur doit être actualisée. La crise écologique, la mutation numérique, la remise en cause du cadre exclusif de l'État-nation, le développement massif de la robotisation, mais aussi les menaces qui frappent nos sociétés, l'exigent. Ces transformations appellent l'action publique à prendre en compte la situation non plus seulement du corps social, mais aussi de chaque personne et de chaque territoire, dans le temps long de surcroît.

En même temps que cette modernisation doit s'accomplir, la dépense publique doit être maîtrisée dans l'objectif même de préserver et développer l'approche solidaire de l'État protecteur : des déficits creusés sur la longue durée affaibliraient la qualité du service rendu aux citoyens et conforterait l'approche marchande, celle des assurances privées notamment. Il n'est pas surprenant qu'à chaque période de gestion de la droite, les comptes sociaux aient été dégradés, gravement dans la période 2007-2012, puisque le projet politique des libéraux-conservateurs consiste historiquement à réduire le champ de la puissance publique en général et de l'État social en particulier, et de la conception solidaire qui le fonde. À l'inverse, depuis 2012, nous avons démontré qu'il est possible de renforcer l'action publique et, en même temps, d'ouvrir de nouveaux droits sans mettre en péril le financement pérenne de notre modèle social. Des déficits réduits, c'est un enjeu de souveraineté et de solidarité pour la France et les Français.

Au cours de cette législature, la consolidation-modernisation de l'action publique a été une volonté constante. Il a été mis fin aux coupes aveugles de la révision générale des politiques publiques, engagée par la droite, prétexte au démantèlement de l'État-Providence. Son action a été rendue plus simple, plus efficace, mieux évaluée aussi. Nous avons également engagé une réforme territoriale d'envergure. Elle tient compte des nouvelles dynamiques économiques et de la solidarité nécessaire entre les territoires autant qu'en leur sein.

Pour l'avenir, c'est un nouvel âge de l'État-providence que nous voulons bâtir. Ce *Cahier de la présidentielle* n'en épuise pas tous les enjeux. Il en tracera cependant les perspectives : l'État social-écologique que nous imaginons sera plus efficient et protecteur, toujours plus stratégique et facilitateur, activement solidaire et réparateur.

1 / Stratège et facilitateur, l'État volontaire

L'État que nous voulons est un *État stratège* : il fixe un cap car il en a la légitimité démocratique ; il coordonne les actions pour y parvenir, car il s'en donne les moyens.

Stratège, il l'est désormais au plan économique : nous lui avons redonné ce pouvoir et cette responsabilité – avec notamment les plans de la Nouvelle France Industrielle, la doctrine refondée de l'État actionnaire et l'affirmation des droits de vote double pour faire prévaloir l'investissement de long terme – là où la droite continue de croire qu'il suffit de laisser-faire au nom de la théorie du « ruissellement » – cette idée selon laquelle moins d'impôts pour les plus fortunés et moins de recettes pour la protection sociale bénéficieraient aux plus modestes qui, au final, disposeraient de miettes de richesse pour affronter individuellement les défis et les difficultés de la vie.

Stratège, l'État doit désormais l'être aussi au plan social-écologique : protéger les Français des nouveaux risques et faire advenir la société de la qualité implique une transformation progressive, graduelle, de notre appareil productif et de notre modèle social. Nous l'avons initiée au cours de ce quinquennat. Elle doit être poursuivie dans les prochaines années et l'ensemble de l'action publique y concourir.

Un État stratège est un État cohérent. Par exemple, inscrire le principe de pollueur-payeur dans la loi, comme nous l'avons fait, c'est aussi supprimer les niches fiscales anti-écologiques qui entravent le verdissement de notre modèle. C'est notamment la raison pour laquelle nous plaillons pour une révision de l'exonération de la Taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques.

Un État stratège a la même ambition à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Ainsi, pour mener à bien la transition sociale-écologique, nous militons pour une véritable fiscalité du carbone en Europe, qui est le bon niveau pour le faire. Elle pourrait prendre la forme d'une Taxe sur le Carbone Ajouté, qui fonctionnerait sur le même principe que la TVA mais s'appliquerait sur l'empreinte carbone des biens et services consommés pour refléter leur véritable coût écologique. Cette mesure inciterait à une consommation plus locale, constituerait une véritable application du principe pollueur-payeur, tandis que les recettes dégagées permettraient d'alléger la fiscalité sur le travail.

Un État stratège n'administre pas l'économie ou la société : il fait confiance aux citoyens et à l'ensemble des acteurs publics et privés qui concourent à l'objectif qu'il s'est donné. Il est incitateur.

La fiscalité est un instrument à mobiliser. Il en va, par exemple, du secteur de la construction : les prix du foncier étant libres, l'État pourrait moduler les taux appliqués aux commerces et bureaux en fonction de leur proximité ou non du centre-ville pour favoriser des installations en zone déjà peuplée plutôt qu'en périphérie et ainsi éviter l'étalement urbain. Pareil principe pourrait s'appliquer aux éco-prêts à taux zéro pour

les logements en fonction de caractéristiques similaires : desserte par les transports en commun, services publics préexistants.

La réglementation est un autre instrument à utiliser, avec discernement, là où c'est efficace. L'État stratège est aussi *régulateur*. Pour développer un effet d'entraînement sur l'économie circulaire, l'État pourrait étendre la garantie légale de conformité de 5-10 ans au lieu de 2, auxquels sont actuellement soumis les constructeurs. Ceux-ci devraient produire des bien plus durables – ce qui ferait basculer leur modèle économique de la vente du bien de consommation au service de son entretien – en les rendant facilement réparables plutôt qu'en incitant à acheter à nouveau. Une grande entreprise d'équipement ménager vient récemment, d'elle-même, d'adopter cette stratégie.

Facilitateur, l'État ne se substitue pas à la société civile mais travaille avec elle pour élaborer les grands projets. **Nous proposons que soient développées les conférences citoyennes**, utilisées avec succès lors du premier Plan Climat mis en œuvre à Paris. Constituées de groupe de citoyens sélectionnés selon une structuration équilibrée, tenant compte du sexe, de l'âge, des catégories professionnelles, du territoire et du niveau d'étude, elles organisent le débat de façon équitable, à partir d'avis d'experts croisant les approches et les disciplines, et avec les parties prenantes. Ce processus, qui peut être long, permet à l'opinion d'être mieux représentée. Sont alors créés des espaces collectifs qui encouragent une meilleure prise en compte du bien commun, et d'abord par un partage du diagnostic. Ils contribuent aussi à renforcer les liens sociaux. Le *Cahier de la présidentielle* « Renforcer et protéger la démocratie » évoquera plus en détail ces enjeux.

Facilitateur, l'État sait enfin déléguer au bon niveau de décision. C'est le cas de la politique énergétique ou de la politique du logement. En lançant les territoires à énergie positive (TEPOS), le Gouvernement a reconnu la pertinence de l'échelon territorial pour appliquer les objectifs de transition énergétique et l'a encouragée. Nous préconisons de poursuivre cet effort pour développer l'autonomie énergétique des territoires. Pour que le logement soit bâti de façon plus raisonnée, pourquoi ne pas confier pleinement aux intercommunalités la compétence de délivrer les permis de construire ?

2 / Efficient et protecteur, l'État partenaire

L'État social-écologique que nous voulons est légitime parce qu'il est *efficient*. La crise de confiance à l'égard de la démocratie se nourrit d'un sentiment d'impuissance : pour une part grandissante de nos concitoyens, à l'âge connecté et instantané, l'État ne parvient ni à peser sur le cours du monde, ni à infléchir les modes de vie. Pour qualifier ce risque qui menace la politique dans nos sociétés démocratiques, le Premier ministre a parlé de « langue morte ».

À l'impuissance, les Français ajoutent aussi la dépossession : l'action de l'État n'est pas toujours perçue comme produite ou co-produite par les citoyens et pour les citoyens. Cette appréhension est renforcée par la mutation numérique, qui permet à chaque personne d'interpeller en leur nom propre les institutions publiques et qui contribue à l'accélération du temps politique. Là aussi, un risque apparaît de discordance des temps entre la vie vécue par les citoyens et la temporalité des procédures administratives, parlementaires, institutionnelles. À l'impuissance s'ajoute donc l'impatience.

Répondre à l'ensemble de ces enjeux nécessite une transformation profonde de la vie démocratique. Elle sera au cœur du *Cahier* intitulé « Renforcer et protéger la démocratie ». Mais elle appelle aussi une transformation profonde de l'élaboration et de l'application des politiques publiques. Un État efficient est un État qui se préoccupe autant de prendre des décisions que de les mettre en œuvre. Or, un temps trop long peut s'écouler entre l'adoption d'une loi au Parlement et la publication des décrets d'application. Il est aussi fréquent que l'impact des décisions qui sont prises soit peu évalué, en amont comme en aval. Pour l'avenir, nous préconisons de poursuivre trois objectifs.

La personnalisation de l'action publique est le premier enjeu. Elle passe par un service public de qualité, qui évite la multiplication des interlocuteurs, facteur de découragement, mais aussi la standardisation de la réponse publique, facteur de désengagement. Les agents de la fonction publique, profondément attachés à leur mission de service public, en sont les premiers conscients. En témoignent l'évolution du traitement de la demande individuelle par l'administration fiscale, le meilleur suivi des chômeurs de longue durée à Pôle Emploi ou encore le développement des guichets uniques et des maisons de service public. La dématérialisation y contribue également : de l'application du principe « dites-le nous une fois » à l'émergence de plateformes comme mes-aides.gouv.fr qui centralisent les droits des citoyens, la personnalisation est engagée.

Elle sera renforcée, pour les droits des travailleurs, avec la création du Compte personnel d'activité qui s'appuiera sur une plateforme unique et pour les impôts par le prélèvement à la source, qui simplifiera la vie des ménages, en particulier ceux qui sont en situation de précarité. Pour l'avenir, nous proposons de renforcer cette personnalisation, en la prenant en compte au moment où les politiques publiques sont construites : il est décisif de partir des bénéficiaires pour simplifier les procédures et permettre une réponse adaptée à chaque situation, ce qui permettra de supprimer les doublons dans l'organisation.

Nous proposons également de **créer une carte des droits des citoyens**, une carte « Mes droits », attachés à la personne. Le Président de la République en a fixé le principe dans son discours du Rond-Point en mai dernier. Elle rassemblera de façon personnalisée, à l'image de la carte vitale, les droits mobilisables au moment souhaité de la vie professionnelle – formation, disponibilité – pour mener à bien un projet d'entreprise ou acquérir de nouvelles qualifications.

La simplification est le deuxième enjeu. Le Président de la République en a fait un chantier majeur du quinquennat, de l'assurance maladie aux aides aux entreprises. La multiplication des normes, parfois contradictoires, ralentit l'efficacité de l'action publique, en complique la lisibilité et donc la légitimité. Une révision générale des normes et des règles pourrait être mise en place. C'est une attente forte des particuliers, des entreprises, notamment des TPE et des PME, et des collectivités territoriales. Nous suggérons également d'adopter la règle de la suppression de deux normes pour une adoptée, comme l'a proposé Thierry Mandon. Plus globalement, l'architecture de notre système de protection sociale mérite elle aussi d'être clarifiée.

L'évaluation des politiques publiques est le troisième enjeu. Trop souvent, elle est insuffisante. Pour l'avenir, nous plaçons pour que les études d'impact des projets de loi soient davantage étoffées et actualisées après l'adoption des amendements parlementaires. Nous proposons aussi que l'évaluation de la mise en œuvre des politiques soit renforcée. Elle pourrait être confiée à un panel de parlementaires, d'universitaires dont c'est la spécialité, et de citoyens. La fonction de contrôle du Parlement s'en trouverait renforcée à l'heure du Parlement du non-cumul. Elle serait nourrie de la recherche et de l'expertise citoyenne.

3 / Redistributeur et territorial, l'État solidaire

L'État social-écologique que nous voulons ne prévient pas seulement les risques, facteurs d'inégalités, il contribue aussi à en réparer les conséquences. C'est pourquoi il est *redistributeur*.

Entre les personnes, par la mutualisation et la garantie collective. Les droits sociaux des Français ne sauraient varier d'un territoire à l'autre.

Ainsi en est-il des minima sociaux. Alors que la droite prévoit de conditionner leur versement à des travaux d'intérêt général, nous plaçons au contraire pour que leur universalité soit érigée en principe et pour qu'aucune collectivité ne soit en mesure d'y déroger.

Ainsi en est-il aussi de la protection sociale. Alors que la droite envisage de réorganiser les branches de la sécurité sociale et de mettre fin à leur gestion paritaire, pour mieux encourager sans doute le recours aux assurances privées, nous réaffirmons notre attachement à leur financement solidaire au nom de la cohésion sociale et de la réduction des inégalités.

À l'image de la création de l'État-providence et des mécanismes de couverture des risques sociaux, nous préconisons enfin de mieux prendre en compte les risques environnementaux dans les mécanismes de l'assurance maladie. Nous veillerons à ce que chaque branche prenne en considération cette dimension dans sa gestion des risques comme dans ses actions de prévention.

L'État que nous voulons est aussi redistributeur par la fiscalité : la progressivité de l'impôt est l'un des socles de notre modèle social. Elle permet à chacun de contribuer au financement du service public selon ses moyens. En imposant les revenus du capital comme ceux du travail dès le début de la législature, en créant une tranche d'imposition supplémentaire pour les très riches, puis en baissant l'impôt sur le revenu de 12 millions de foyers les plus modestes, nous avons voulu répartir plus justement les efforts nécessaires au redressement des comptes publics et au financement de la transition sociale-écologique. La fusion de la contribution sociale généralisée (CSG) et de l'impôt sur le revenu prolongerait l'œuvre de simplification et rendrait également plus juste la contribution des particuliers : l'ensemble des revenus du capital et du travail, ainsi que la situation familiale, seraient pris en compte dans cet impôt repensé. Pour être pleinement efficace, cette réforme devrait s'accompagner d'une suppression des niches fiscales les plus inefficaces. Nous plaçons enfin pour que l'effort engagé par le Gouvernement pour lutter contre la fraude et l'évaluation fiscale soit maintenu et amplifié. Enfin, nous proposons qu'à la redistribution des plus aisés vers les plus défavorisés, soit ajoutée une redistribution des plus pollueurs vers les moins pollueurs, pour que ceux qui occasionnent des dégâts environnementaux, aujourd'hui pris en charge par l'ensemble de la communauté nationale, en soient tenus responsables.

L'État que nous voulons est redistributeur entre les territoires. L'ensemble des politiques sociales de la Nation y participe : les retraites, la politique familiale, l'assurance chômage, l'assurance maladie contribuent à réduire les inégalités de revenu entre les territoires, qui procèdent des inégalités de production d'une région à l'autre. La répartition équitable des dotations versées aux collectivités, via la péréquation, est l'autre pilier de la cohésion territoriale. Cependant, sa complexité ne la rend pas aussi juste et opératoire qu'elle devrait l'être.

La compensation est un instrument de réduction des inégalités territoriales, mais ce n'est pas le seul. Chaque région a ses atouts et ses défis. Ceux de l'Île-de-France ne sont pas ceux de la Région Grand Est. Le rôle de l'État est aussi de donner aux collectivités le pouvoir de les relever : au plan territorial, l'égalité ne peut reposer sur l'uniformité. Elle appelle aussi une organisation différenciée. Nous en avons tiré les premières conséquences avec la réforme territoriale, qui accompagne les dynamiques métropolitaines et s'assure, avec les nouvelles régions, que les effets de ces dynamiques soient mieux partagés dans les territoires sur lesquels rayonnent les grandes villes de France. L'État, en parallèle, a réorganisé ses services déconcentrés pour répondre à cette nouvelle donne, tout en assurant une présence continue sur l'ensemble du territoire. Cette réforme permet aussi de rapprocher davantage le pouvoir du citoyen et de l'associer plus étroitement aux décisions qui sont prises.

Pour l'avenir, nous préconisons d'approfondir la démocratie locale en renforçant notamment la subsidiarité entre les échelons, en permettant une plus grande différenciation de l'architecture institutionnelle locale, pour répondre au plus près au tissu social du territoire, et en encourageant le recours à l'expérimentation et à l'innovation territoriale, sociale et écologique. Cet enjeu suppose l'assouplissement du cadre légal.

les cahiers de la présidentielle

Pour le présent et pour l'avenir,
pour le quotidien de chacun et l'émancipation de tous,
deux visions se proposent aux Français.

UN PROJET AUTORITAIRE ET INÉGALITAIRE, PRÔNÉ PAR LES DROITES

Ce que l'extrême-droite et la droite extrémisée ont en commun, c'est l'inégalité. L'extrême-droite entend transformer les droits des travailleurs en droit du sang : dans son monde ségrégué, la solidarité est subordonnée à l'identité. Peu importe que chacun ait cotisé pour être protégé. Pour le Front national, la France ne sera en mesure de relever le défi des insécurités sociales-écologiques qu'en optant pour la préférence nationale, c'est-à-dire l'exclusion de tous les autres travailleurs qu'elle ne juge pas Français certifiés. C'est pourtant renier l'esprit et la lettre de notre modèle social, et mettre en péril son financement.

La droite, occupée à courir après l'extrême-droite, hystérise à son tour le débat identitaire pour mieux masquer son projet inégalitaire. Parce qu'elle considère que la déprise suffit à créer de la reprise, elle a fait de la déprotection sociale son projet. Si elle réduit l'assistance à l'assistanat, si elle n'évoque la protection et la promotion que sous l'angle de leur coût, c'est parce qu'elle juge que l'insécurité sociale n'est pas un mal mais un stimulus, et l'insécurité écologique un simple dommage collatéral. La déprotection sociale, c'est pourtant la décohésion sociale : sans sécurité partagée, aucune expérience ne peut être tentée, aucun lien ne peut être établi, seule la solitude est un bien commun.

Face aux angoisses légitimes suscitées par la déprotection, droite extrême et extrême-droite s'en remettent à l'autoritarisme : contrôle social pour les uns, contrôle d'identité pour les autres. C'est la stratégie de la tension plutôt que l'éthique de l'attention.

LA RÉPUBLIQUE SOCIALE-ÉCOLOGIQUE PORTÉE PAR LES PROGRESSISTES

Face au nationalisme xénophobe de l'extrême-droite, face à la culture de la quantité et à l'injonction à la performance de la droite, face aux tenants de l'immobilisme convaincus qu'il suffit de ne rien faire pour être protégé dans le monde qui vient, les socialistes portent l'exigence d'une société de la qualité, où l'attention collective est portée à tout ce qui fait la valeur des vies ordinaires : qualité de la santé, qualité de l'habitat, qualité de la nourriture, qualité de l'environnement, qualité des relations humaines. C'est la qualité qui permet de mener une vie décente et rend possible l'émancipation. Dans un monde percuté par le numérique, la globalisation et le changement climatique, la qualité pour tous impose une mutation de notre modèle de production, de protection et de promotion. C'est la transition sociale-écologique que nous avons engagée depuis 2012. Seul un État stratégique, efficient et solidaire peut la porter et la mettre en œuvre, avec le concours et la confiance de la société civile. C'est l'objectif de la modernisation de l'action publique que nous avons engagée et de la transformation démocratique que nous avons conduite. La France nouvelle que nous voulons est une France innovante, solidaire, écologique. Une France de l'attention.



AVRIL



*«Entreprendre,
travailler, s'accomplir»*

MAI



*«Apprendre
pour s'émanciper»*

JUIN



*«Donner une force à l'Europe,
donner un sens au monde»*

OCTOBRE



*«Prendre soin des autres et de soi :
vouloir l'État social-écologique»*

OCTOBRE



*«Renforcer et protéger
la démocratie»*

OCTOBRE



*«Être Français
au 21^e siècle»*

NOVEMBRE



*«Les enjeux
de la présidentielle»*

les
cahiers
de la
présidentielle

Contributions sur la plateforme dédiée

« Nous voulons transformer cette France porteuse d'avenir. Alors, en route, camarades, approprions-nous définitivement ce changement de paradigme qu'est la social-écologie, qui sera aussi celui de notre planète et de nos enfants. »

Jean-Pierre Lopez

« En milieu rural, une des principales difficultés au moment de choisir une orientation vient du fait que de nombreux élèves ne veulent pas s'éloigner de leur domicile. Ils préfèrent la proximité au contenu de la formation. »

Gaëlle Rosa-Flores

(Section de canton de Gray)

« Nos centres-villes se dévitalisent. (...)

Il devient nécessaire de construire une « nouvelle économie de proximité » qui reliera les producteurs, les distributeurs et les consommateurs et qui dépassera les seuls enjeux économiques. La Coopérative de développement économique, qui est une coopérative qui regroupe toutes les entreprises d'un périmètre déterminé avec la municipalité, peut y contribuer. »

Bureau de la Commission nationale entreprises

« Pour que la solidarité existe, il faut des lieux de rencontre, surtout en milieu rural (...). Des aides existent. Peut-être serait-il bon de les répertorier et qu'un seul organisme les dispense. Il faut favoriser l'emploi, car la perte de celui-ci est souvent la source de la précarité et activer le principe de solidarité intergénérationnelle, familiale, associative. »

Section de Marnay/Pesmes

« Le projet présidentiel doit avoir un message fort en direction du monde rural. (...) Ce sont des territoires qui se sentent délaissés, et parfois à juste titre. Il faut leurs parler de leur quotidien, et changer le logiciel de lecture et d'analyse de ces espaces et des femmes/hommes qui y vivent, y travaillent et qui se sentent de plus en plus isolés et oubliés. »

Gauthier

« On a toute les transitions à vivre en même temps : énergétique, démographique, alimentaire, internet, la mondialisation... Toutefois, un fantastique défi peut être aussi une fantastique opportunité. On peut impulser un nouvel élan à la démocratie. On doit faire vivre de grands débats aussi bien au niveau local que national. »

Anonyme

« Tout se met au numérique : télé, administration à l'exemple des impôts. La population des séniors en particulier ou celle des plus fragiles est-elle armée pour répondre à ce changement ? »

Jean-Pierre Fornallaz
(Section de canton de Gray)

« Nous pensons juste et socialement nécessaire que les acteurs de santé publique (...) gardent une capacité d'expertise locale, de terrain et puissent se rencontrer et mutualiser leurs analyses et leurs compétences au travers d'instances transversales, locales et pluridisciplinaires (...) pour l'émergence d'une intelligence collective propre à élaborer et initier les projets les plus proches des besoins des citoyens. »

Commission fédérale Santé et solidarité
Fédération de Haute Savoie

« Ce qu'il y a d'honorable et de véritable à transmettre à nos descendants, ce sont les valeurs d'éducation qui les amènent à produire de la richesse par eux-mêmes et par solidarité. L'État doit faire en sorte de rétablir la balance, en proposant un enseignement qui soit un véritable ascenseur social et financé totalement par une taxation sur l'héritage. »

Gouery

« Pour nous socialistes, vouloir un état social-écologique, c'est lutter contre toutes les inégalités. Vouloir le progrès social passe par la mise en œuvre de la transition écologique. »

Anonyme

« Pour lutter contre la précarité alimentaire, je propose une formule du type carte vitale (...). Individuelle ou familiale, cette carte, qui doit être réfléchie par des spécialistes du social, pourrait-être abondée par la Caf, les services sociaux etc.. voire par un fonds européen de lutte contre la pauvreté. »

Jacques Canevet

« L'attribution d'une allocation familiale doit débiter dès le premier enfant. (...) Ce serait une application juste et équitable, car c'est le premier enfant qui coûte le plus. »

Bernard Tillon

« Quel est le sens redistributeur
des impôts et des contributions sociales?
Comment réparons-nous les accidents
de la vie? Comment rééquilibrer
les inégalités? »

Philippe Lecointre

« Il faudrait augmenter le montant de l'allocation adulte
handicapé pour les personnes qui ne peuvent pas travailler. (...)
Il faut que seules les ressources de la personne en situation
de handicap soit prises en compte et non celles
de son conjoint comme c'est le cas actuellement. »

Cécile Boitel

« L'impôt sur le revenu est devenu peu lisible,
complexe. Il faut remplacer le quotient
familial par un crédit d'impôt forfaitaire.
Il faut individualiser cet impôt.
Il faut débarrasser l'impôt sur le revenu
des niches fiscales sans rapport
avec les revenus ou la redistribution. »

Francis Gimbert

« Le handicap n'est pas un choix de vie. Il faut donc sortir de la logique
d'aide pour que cette allocation devienne un revenu d'existence et
que son montant soit égal au SMIC brut afin
que la personne en situation de handicap puisse vivre dignement. (...) Les
revenus du conjoint
ne doivent pas intervenir dans le calcul. »

Fédération de Haute-Savoie

« Il est grand temps de revoir la politique de santé que la France conduit actuellement, notamment dans les déserts médicaux. »

Michel Lemarchand

« L'urgence est de rendre collective la prise en compte du phénomène de *burn-out*, pour éviter que les victimes se retrouvent seules face à leur souffrance. En effet, travailler ce n'est pas seulement produire, c'est aussi se transformer soi-même : il s'agit donc d'une question existentielle qui nous concerne tous. »

Secrétariat fédéral à l'action sociale
et à la santé, Fédération de Haute-Savoie

« Le numérique détermine de nouveaux modes de fonctionnement de la société et présente des risques quant à l'égalité citoyenne et sociale et des opportunités pour réduire les fractures sociétales et territoriales. Comment ne laisser personne au « bord de la route » et quelles sont les politiques publiques nécessaires pour saisir les opportunités ? »

Pierre Mercier

« Le TER est un atout pour le développement régional. Il assure la continuité du lien social sur le territoire. (...) La France a besoin d'un réseau maillé de trains rapides, cadencés, confortables, et à prix abordables. Elle a également besoin de présence humaine dans les trains et dans les gares, indissociable de la sûreté et de la qualité de service : il n'y a pas de service public sans agents. »

Tourneboeuf

« La question écologique est sociale ! Nous sommes inégaux face à la question écologique, seuls les plus aisés peuvent supporter les coûts d'une adaptation. Il faut démontrer que l'évolution écologique améliore le quotidien de chacun. (...) Au 21^e siècle, le progrès ne consiste pas à produire plus, mais à produire autrement, plus local, plus respectueux de la biodiversité et à mieux partager les richesses. »

Fédération de Seine Maritime

« L'ère du numérique doit se présenter comme une opportunité pour proposer une nouvelle présence de l'État dans nos territoires ruraux. »

Alexis Fradet

les
cahiers
de la
présidentielle

cahiersdelapresidentielle.parti-socialiste.fr



« PRENDRE SOIN DES AUTRES
ET DE SOI :
VOULOIR L'ÉTAT SOCIAL-ÉCOLOGIQUE »
OCTOBRE 2016

